



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

43<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie

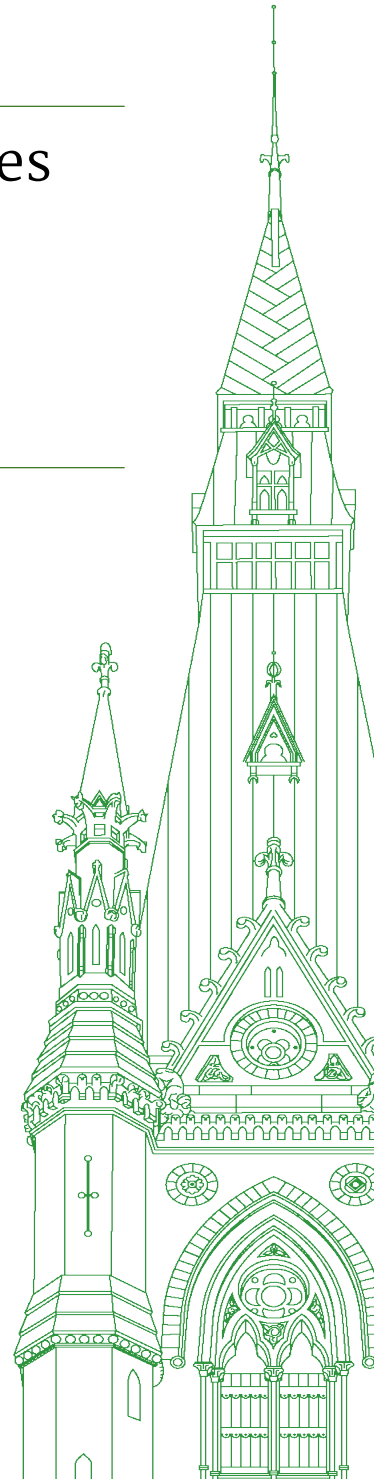
TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 012**

Le lundi 4 mai 2020

---

Présidente : Mme Sherry Romanado





## Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie

Le lundi 4 mai 2020

• (1805)

[Traduction]

**La présidente (Mme Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoyne, Lib.)):** Bonsoir à tous.

Je déclare la séance ouverte.

Je vous souhaite la bienvenue à la 12<sup>e</sup> séance du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie de la Chambre des communes. Conformément à l'ordre de renvoi adopté le samedi 11 avril, le Comité se réunit pour entendre des témoignages au sujet des questions relatives à la réaction du gouvernement à la pandémie de la COVID-19.

La séance d'aujourd'hui se tient par vidéoconférence, et nos délibérations seront diffusées sur le site Web de la Chambre des communes.

Je voudrais rappeler aux témoins et aux membres du Comité d'attendre que je les nomme avant de prendre la parole. Quand vous êtes prêts à parler, activez votre microphone, puis désactivez-le quand vous avez terminé. Quand vous parlez, articulez clairement et intelligiblement pour que les interprètes puissent faire leur travail. Je vous prie d'utiliser le canal de la langue dans laquelle vous vous exprimez.

Conformément à la pratique habituelle, je brandirai le carton jaune quand il reste 30 secondes à votre intervention et le carton rouge quand votre temps d'intervention est écoulé.

Je souhaite maintenant la bienvenue à nos témoins. Nous accueillons Rob Lipsett, président, ainsi que Richard Horne, directeur exécutif des Beef Farmers of Ontario. Nous recevons également Bob Lowe, président, et Fawn Jackson, directrice des Relations internationales et gouvernementales à la Canadian Cattlemen's Association. Nous entendrons Keith Currie, vice-président, ainsi que Scott Ross, directeur exécutif adjoint de la Fédération canadienne de l'agriculture. Il y aura ensuite Philip Vanderpol, vice-président, Dominique Benoit, trésorier et membre du conseil d'administration, ainsi que Gilles Froment, secrétaire de l'Association des transformateurs laitiers du Canada. Enfin, nous entendrons Robert Calcott, président de Morton Food Service.

Nous entendrons d'abord les exposés de chacun des cinq groupes, qui dureront cinq minutes chacun, après quoi suivra la période de questions habituelle.

Sur ce, commençons par les représentants des Beef Farmers of Ontario.

**M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD):** J'aimerais brièvement invoquer le Règlement, madame la présidente.

**La présidente:** Oui.

**M. Brian Masse:** Merci.

En temps et lieu, pourrions-nous prévoir cinq minutes pour discuter des travaux du Comité? Sinon, j'utiliserai la fin de mon temps pour vous aviser d'une brève motion concernant les travaux du Comité et l'étude que nous menions sur la fraude. J'aimerais simplement le signaler pour l'instant. Je ne veux pas faire entrave aux délibérations, donc je m'en remets à votre décision.

**La présidente:** Je vous en remercie.

Monsieur Masse, je dois vous informer qu'en vertu de la motion adoptée à la Chambre le 11 avril, nous ne pouvons pas nous pencher sur d'autres questions pendant ces séances, donc malheureusement, nous ne pourrions pas accepter votre motion sur une étude précédente. Nous ne pouvons pas nous pencher sur les travaux du Comité pour l'instant, mais je me ferai un plaisir d'en discuter avec vous à la fin de la séance. Est-ce que cela vous convient?

**M. Brian Masse:** C'est très bien.

**La présidente:** Merci.

Sur ce, nous commencerons par l'exposé des Beef Farmers of Ontario.

Vous avez cinq minutes.

**M. Rob Lipsett (président, Beef Farmers of Ontario):** Bonsoir, je m'appelle Rob Lipsett. Je suis producteur de bœuf dans le comté de Grey, en Ontario, et président des Beef Farmers of Ontario. Je suis accompagné ce soir du directeur exécutif des BFO, Richard Horne.

Comme nos collègues de la Canadian Cattlemen's Association, nous croyons fermement que si les défis actuels sont relevés de manière stratégique, le secteur bovin en émergera comme un secteur clé de la relance après la COVID-19, mais le temps presse.

Notre secteur a été confronté à de grandes difficultés au cours des dernières années, qui ont limité notre potentiel de croissance et nuï à notre viabilité financière, les plus importantes étant le manque de capacité de transformation et la volatilité des prix du marché. La COVID-19 a considérablement amplifié ces difficultés et place nos exploitations agricoles à un point de bascule face aux menaces bien réelles qui pèsent sur les exploitations bovines familiales comme la miennne et sur la sécurité de la chaîne d'approvisionnement alimentaire.

Les pertes qu'encaissent les producteurs bovins à l'heure actuelle, en particulier dans le secteur des parcs d'engraissement, sont ahurissantes. Elles se comparent à celles subies pendant la crise de la vache folle au début des années 2000 : les prix à la ferme ont chuté, malgré l'augmentation des prix de gros du bœuf; les prix des distilleries de maïs, l'un des principaux ingrédients utilisés par les producteurs de l'Ontario pour nourrir le bétail, ont doublé depuis le 1<sup>er</sup> mars; et les pertes par tête ont atteint en moyenne environ 300 \$ par animal pendant la pandémie de COVID, malgré le fait que la production de transformation soit restée assez stable dans l'Est du Canada.

Avant que Richard ne vous présente nos recommandations, j'aimerais vous raconter une histoire dont m'a fait part un producteur bovin de l'Ontario concernant les effets de la COVID-19 sur son exploitation:

Nous essayons de vendre nos bêtes aux transformateurs chaque semaine, mais nous avons actuellement du bétail en vente depuis plus de trois semaines, pour lequel nous n'avons reçu aucune offre, parce que les transformateurs sont débordés.

Quand des bovins sont nourris au-delà de la date à laquelle ils auraient dû être abattus, on perd en efficacité et il nous en coûte plus cher pour les nourrir. Nous subissons alors des réductions au poids au moment de la transformation, qui varient entre 15 et 35 cents la livre.

Chaque mois, je dois présenter un état des stocks à mon banquier. Depuis le 1<sup>er</sup> mars, nous avons perdu 245 \$ par tête. Pendant les années de l'ESB, le gouvernement a très bien réussi à soutenir les agriculteurs, et c'est probablement la principale raison pour laquelle je suis toujours agriculteur aujourd'hui.

Ma production agricole contribue à alimenter environ 32 000 Canadiens par année, et je fais affaire avec plus de 100 fournisseurs et entreprises de soutien chaque année. Nous ne pouvons pas attendre plus longtemps pour obtenir une aide gouvernementale.

Mesdames et messieurs, nous avons besoin d'aide. Les producteurs bovins ont besoin d'un soutien financier immédiat et direct. Nos agriculteurs ne pourront pas s'endetter pour s'en sortir. Le financement annoncé actuellement dans le cadre de la PCU, de la subvention salariale, des programmes de prêts et des autres mesures sont pratiquement inutilisables pour nos agriculteurs.

Je cède maintenant la parole à Richard Horne.

• (1810)

**M. Richard Horne (directeur exécutif, Beef Farmers of Ontario):** Notre première recommandation consiste à apporter des améliorations immédiates aux programmes de gestion des risques de l'entreprise. Nous préférons vivement que le gouvernement fédéral contribue immédiatement au programme de gestion des risques de l'Ontario. Selon nous, c'est le moyen le plus efficace de garantir un soutien aux producteurs bovins de l'Ontario.

Nous appuyons les recommandations de la FCA et d'autres, dont la CCA, de bonifier la série actuelle de programmes de GRE. Cependant, nous préférons vivement que le gouvernement fédéral contribue à notre programme de gestion des risques provincial, à hauteur de 60 %, comme les provinces de l'Ouest le réclament pour le programme d'assurance du prix du bétail dans l'Ouest. Cela bénéficierait aussi aux producteurs de grain comme aux éleveurs non soumis à la gestion de l'offre en Ontario. Ces recommandations permettraient non seulement d'appuyer rapidement les agriculteurs, mais aussi de mettre en place le filet de sécurité nécessaire pour atténuer les futurs chocs du marché, qu'ils soient liés à la COVID ou non, particulièrement au cours des six à 12 prochains mois.

Notre deuxième recommandation, tout aussi importante selon une approche en deux volets, serait d'établir immédiatement un programme de mise en réserve du bétail pour les vaches nourries, les

vaches d'engraissement et les vaches de réforme afin d'aider à gérer l'approvisionnement en bétail, compte tenu des perturbations actuelles et potentielles au stade de la transformation. Les États-Unis envisagent un programme similaire pour aider leur secteur bovin à gérer la volatilité induite par la COVID, et le Canada avait utilisé ce type de programme pendant la crise de l'ESB. Nous avons besoin de cet outil immédiatement.

Cela vient clore nos observations officielles. Nous serons heureux de répondre à vos questions.

Merci.

**La présidente:** Merci beaucoup.

Nous entendrons maintenant le président de la Canadian Cattle-men's Association.

Monsieur Low, vous avez cinq minutes.

**M. Bob Lowe (président, Canadian Cattlemen's Association):** Merci, madame la présidente. Je remercie également tous les membres du Comité de nous permettre de témoigner ici aujourd'hui.

Bonjour. Je m'appelle Bob Lowe. Je suis éleveur, propriétaire d'un parc d'engraissement dans le Sud de l'Alberta. Je suis l'actuel président de la Canadian Cattlemen's Association, la voix nationale des 60 000 exploitations bovines du Canada. Je suis accompagné de Fawn Jackson, directrice des Relations internationales et gouvernementales.

L'industrie bovine génère 228 000 emplois et une valeur de 17 milliards de dollars dans l'économie canadienne. Comme vous l'avez sans doute vu dans les nouvelles, les défis attribuables à la COVID-19 sont tels que certaines usines de transformation de viande ont réduit considérablement leur capacité au Canada et aux États-Unis.

Cette réduction de la capacité de transformation est à l'origine de l'accumulation d'un stock de 100 000 têtes de bétail prêtes à être commercialisées, mais qui ne peuvent être transformées nulle part. À cause de la COVID-19, la valeur de ces bêtes seulement a chuté, passant de 250 à 166 millions de dollars. Il nous en coûte environ 400 000 \$ par jour pour nourrir et soigner ces bovins. La perte de valeur ne représente qu'une petite partie de l'effet économique de tout cela, puisque la valeur de tous les bovins prêts à être commercialisés a énormément diminué et que les difficultés financières se répercutent sur toute la chaîne d'approvisionnement en viande bovine. Nous ne pouvons souligner suffisamment l'importance d'une action rapide pour atténuer le problème auquel nous sommes confrontés.

La CCA estime que si rien n'est fait, l'industrie bovine canadienne perdra un demi-milliard de dollars d'ici juin pour les bovins prêts à être commercialisés. Encore une fois, cela ne tient pas compte de tous les effets de la situation sur la chaîne d'approvisionnement ni des coûts croissants des aliments et des soins au bétail qui aurait été commercialisé sinon.

Cela fait déjà deux semaines que l'usine Cargill de High River a fermé, faisant disparaître 36 % de la capacité totale de transformation des bovins de boucherie au Canada. La réouverture de cette usine aujourd'hui ne change rien à l'urgence de nos recommandations, puisque cette usine, comme les autres au Canada et aux États-Unis, fonctionnera à régime considérablement réduit. Nous estimons toujours accumuler de 6 000 à 9 000 bêtes par jour dans le système canadien d'approvisionnement en viande bovine.

L'Est canadien était déjà confronté à des pénuries, et vous venez d'entendre M. Lipsett vous parler des problèmes en Ontario, donc je ne m'étendrai pas sur le sujet.

Comme nous l'avons dit dès le début de la pandémie, l'industrie bovine a trois recommandations immédiates à faire.

La première est d'établir un programme de mise en réserve. Ce programme aiderait à gérer les stocks dans les systèmes d'approvisionnement en viande bovine et nous éviterait d'accumuler un trop grand arriéré de bovins prêts pour la mise en marché.

La deuxième est de nous attaquer aux primes très élevées qui rendent inutilisable notre principal outil de gestion des risques, l'assurance prix. Nous aimerions d'ailleurs que cet outil soit mis à la disposition des provinces de l'Atlantique. C'est un programme très important pour nos jeunes et nouveaux producteurs.

La troisième serait d'adapter le programme de paiements anticipés, un peu comme on l'a fait pour les producteurs de canola l'an dernier, afin de leur fournir plus de liquidités et de souplesse financière.

Ces modifications permettront aux producteurs bovins de commercialiser leurs produits au meilleur moment et de réinvestir dans leurs troupeaux.

La CCA souligne également l'importance d'aider les usines de transformation à surmonter les difficultés. Il faut noter que les programmes de gestion des risques de l'entreprise sont loin de suffire pour relever les défis actuels. Par exemple, seulement 31 % des fermes participent à Agri-stabilité, et dans le secteur bovin, le taux de participation est encore plus bas, parce que la structure du programme n'est pas adaptée aux exploitations bovines. Si les changements que nous recommandons étaient apportés au programme, les exploitations bovines pourraient davantage s'en prévaloir, mais il faut mentionner que ce programme n'a jamais été conçu pour permettre de faire face à une pandémie.

Une autre façon de fournir rapidement des fonds à l'industrie serait d'utiliser Agri-relance, un autre programme de la série de gestion des risques de l'entreprise, avec les provinces. Cependant, il reste encore beaucoup à faire. De plus, comme M. Lipsett l'a mentionné, notre industrie ne peut pratiquement pas utiliser le financement annoncé à ce jour, soit la PCU, la subvention salariale, les programmes de prêts et les autres.

L'industrie bovine canadienne connaît les conséquences des périodes économiques difficiles, puisqu'elle en a vécu au début des années 2000. Après les difficultés financières liées à l'ESB, 27 000 éleveurs bovins ont quitté le secteur, ce qui en fait l'un des changements structurels économiques, sociaux et environnementaux les plus importants de l'industrie agricole canadienne. Nous avons perdu toute une génération de jeunes producteurs pendant la crise de l'ESB, et aujourd'hui, nos jeunes nouveaux producteurs sont encore une fois le groupe le plus vulnérable de l'industrie en raison des difficultés extrêmes auxquelles nous sommes actuelle-

ment confrontés. Nous devons faire tout en notre pouvoir pour trouver des moyens de permettre à tous les producteurs de faire face à la tempête, et il faut pour cela une action immédiate et multidimensionnelle.

● (1815)

Merci.

Nous avons hâte de répondre à vos questions.

**La présidente:** Merci beaucoup.

Nous entendrons maintenant le représentant de la Fédération canadienne de l'agriculture.

Monsieur Currie, vous avez cinq minutes.

**M. Keith Currie (vice-président, Fédération canadienne de l'agriculture):** Merci, madame la présidente et mesdames et messieurs les membres du Comité, de me permettre de m'exprimer devant vous ce soir pour vous parler des réalités difficiles des agriculteurs et des chaînes d'approvisionnement alimentaire du Canada pendant cette pandémie. Les prochains jours et les prochaines semaines seront critiques pour sécuriser l'approvisionnement alimentaire national au Canada, pour aujourd'hui et demain.

Je m'appelle Keith Currie. Je suis vice-président de la Fédération canadienne de l'agriculture et président de la Fédération de l'agriculture de l'Ontario. Mon collègue Scott Ross est également avec moi ce soir.

La FCA est la plus grande organisation agricole générale du Canada; elle représente les 200 000 familles agricoles de l'ensemble du pays. Les systèmes alimentaires du monde entier sont confrontés à des défis sans précédent et à des conditions d'exploitation insoutenables. Les défis et l'incertitude en présence témoignent de l'importance d'un approvisionnement national abordable et nutritif en aliments canadiens, un facteur essentiel à la bonne santé publique. Il doit s'agir de la priorité numéro un après les effets directs de la COVID-19 sur la santé publique.

Les Canadiens ont toujours pu compter sur les agriculteurs pour la production d'aliments, mais aujourd'hui, les agriculteurs canadiens réclament une aide immédiate de notre gouvernement fédéral pour pouvoir continuer de s'acquitter de cette responsabilité. Sans cela, les consommateurs pourraient observer une diminution de la quantité et de la variété des aliments dans leurs épiceries locales et une hausse des prix dans les mois à venir.

J'applaudis les efforts de collaboration de tous les ordres de gouvernement pour mobiliser leurs ressources afin de protéger la santé des Canadiens. Cela montre ce qui peut être accompli pour faire face à des défis urgents lorsque nous travaillons ensemble. Les problèmes auxquels sont confrontés les agriculteurs canadiens et leur chaîne d'approvisionnement ne manquent pas. L'une des principales préoccupations est la pénurie de main-d'œuvre qui touche les exploitations agricoles et la transformation d'aliments.

Nous nous félicitons des mesures prises à ce jour. Toutefois, en raison des difficultés logistiques et de recrutement persistantes, il est probable que de nombreux agriculteurs canadiens manqueront de main-d'œuvre. C'est la même chose des transformateurs et des autres grands acheteurs de produits agricoles, qui continuent de subir perturbations, absentéisme et capacité réduite. La deuxième inquiétude découle des coûts croissants et inattendus que la COVID-19 occasionne aux agriculteurs canadiens. Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, comme les fermetures d'usines, obligent déjà les agriculteurs à garder leur bétail là où ils le peuvent ou à faire face à des problèmes immédiats de bien-être animal et à la perspective d'un dépeuplement impossible à encaisser.

Quoi qu'il en soit, cela équivaut à des dépenses supplémentaires, à une réduction des revenus et à une baisse de la production. Pendant ce temps, les changements qui s'opèrent dans la vente au détail et la restauration ont fait s'évaporer des marchés littéralement du jour au lendemain. Ces défis érodent la confiance nécessaire pour investir dans la plantation d'une culture et le maintien des troupeaux: des décisions ayant une incidence directe sur l'accès à des aliments abordables plus tard dans l'année. Malheureusement, les revenus inégaux de beaucoup d'entreprises agricoles les rendent inadmissibles à la subvention salariale, ou alors c'est leur structure qui les empêche de se prévaloir de la plupart des autres mesures liées à la COVID.

Je m'en voudrais de ne pas mentionner le degré extrême de frustration et de stress que vivent les agriculteurs, d'autant plus qu'on leur dit sans cesse de chercher du soutien des programmes de gestion des risques de l'entreprise que les organisations agricoles jugent inadéquats depuis des années. Ces programmes nécessitaient une réforme déjà bien avant cette crise sans précédent. Diverses entreprises agricoles font état de pertes dépassant largement les dizaines de millions de dollars, et ces programmes n'ont pas été conçus pour permettre de surmonter le genre de difficultés financières qui se pose cette année. Je vous implore de reconnaître l'urgence de la situation et de mettre immédiatement en place des programmes ciblés pour y répondre.

La FCA réclame un plan de préparation d'urgence qui donne aux agriculteurs la confiance nécessaire pour surmonter la crise, grâce à un certain nombre d'investissements ciblés. Le besoin le plus immédiat est celui d'un fonds d'urgence souple, qui donnerait aux entreprises agricoles et alimentaires la certitude qu'elles auront accès à un soutien financier rapide et à des programmes ciblés pour relever des défis imprévus. D'après une enquête menée auprès des organisations agroalimentaires du Canada, les entreprises agroalimentaires réclament un soutien immédiat de 2,6 milliards de dollars pour surmonter la myriade de problèmes que je viens d'énoncer. De plus, les producteurs ont besoin que la série de programmes de gestion des risques de l'entreprise du Canada soit améliorée afin qu'ils puissent recevoir un soutien adéquat d'Agri-stabilité s'ils subissent des pertes importantes au cours de l'année.

Enfin, d'autres mesures sont nécessaires pour encourager les Canadiens à travailler dans les fermes et les usines de transformation alimentaire du Canada. Il faut notamment des incitatifs financiers, mais il faut tout autant prioriser l'accès à de l'équipement de protection individuelle dans ce secteur, juste après celui de la santé, pour que les travailleurs de l'agroalimentaire se sentent tous en sécurité au travail. Les agriculteurs canadiens sont fiers de nourrir les Canadiens tous les jours. Si le gouvernement investit dès maintenant dans l'atténuation du risque, il fera en sorte que notre système alimentaire reste robuste et à ce que nos épiceries soient bien alimen-

tées de produits sûrs et abordables, ce qui permettra d'éviter bien des coûts plus tard et de positionner avantageusement le secteur agroalimentaire pour contribuer à la reprise économique du Canada.

• (1820)

Je vous remercie tous pour le temps que vous nous consacrez, et je serai ravi de répondre à toutes vos questions.

**La présidente:** Merci beaucoup, monsieur Currie.

Nous passons maintenant aux représentants de l'Association des transformateurs laitiers du Canada. Vous avez la parole pour les cinq prochaines minutes.

**M. Philip Vanderpol (vice-président, Association des transformateurs laitiers du Canada):** Merci.

Au nom de l'Association des transformateurs laitiers du Canada (ATLC), je vous remercie de l'invitation à comparaître devant vous aujourd'hui pour discuter de l'impact de la COVID-19 sur notre secteur. Je suis vice-président du conseil d'administration de l'ATLC et également président et chef de la direction de Vitalus Nutrition. Je suis accompagné aujourd'hui pour cette téléconférence de M. Dominique Benoit, trésorier du conseil d'administration de l'ATLC, et de M. Gilles Froment, secrétaire du conseil d'administration de l'ATLC.

En cette période difficile, l'ATLC est reconnaissante envers ceux qui continuent de travailler avec diligence pour fournir aux Canadiens des biens et des services essentiels. Comme tous les Canadiens, nous sommes particulièrement reconnaissants du travail acharné et du dévouement de nos fournisseurs de soins de santé.

Dans cette optique, je veux mettre en lumière le travail accompli par le secteur laitier pour assurer la continuité de l'approvisionnement en produits laitiers au Canada. C'est une époque sans précédent, et les producteurs et transformateurs laitiers apportent leur juste contribution.

Depuis le début de la crise de la COVID-19, l'industrie laitière a fait don de près de 5 millions de litres de lait qui ont été transformés en produits laitiers nutritifs et distribués aux banques alimentaires. Voilà qui témoigne de l'engagement ferme des producteurs et des transformateurs laitiers envers leur collectivité.

La COVID-19 a mis beaucoup de pression sur tous les aspects de l'infrastructure économique et sociale du pays. Les fabricants canadiens de produits alimentaires ne font pas exception, et les transformateurs laitiers sont actuellement soumis à une pression énorme alors qu'ils doivent s'adapter aux difficultés particulières posées par la COVID-19. Assurer la santé de nos travailleurs et la continuité de l'approvisionnement alimentaire demeure notre priorité absolue.

**M. Dominique Benoit (trésorier et membre de l'exécutif, Association des transformateurs laitiers du Canada):** Je m'appelle Dominique Benoit et je travaille pour Agropur.

[Français]

Selon leur gamme de produits et les marchés qu'ils desservent, la majorité des transformateurs laitiers ont vu leurs revenus baisser entre 0 et 50 % en raison de la baisse du marché de la restauration. Par ailleurs, les transformateurs laitiers ont vu une augmentation de leurs coûts liée à la COVID-19: augmentation de l'absentéisme, augmentation du coût des équipements de protection individuelle, et ainsi de suite.

La combinaison de la baisse des ventes et de l'augmentation des coûts signifie que de nombreux transformateurs laitiers sont soumis à des tensions financières importantes en raison de résultats nets nettement inférieurs, voire négatifs.

Nous sommes reconnaissants des programmes de soutien d'urgence annoncés par le gouvernement fédéral pour aider les entreprises à atténuer les répercussions de la pandémie de la COVID-19. Cependant, ces programmes sont souvent inadéquats pour répondre aux besoins des transformateurs alimentaires. Par conséquent, nous recommandons d'étendre les programmes de soutien actuels.

Premièrement, certains éléments des programmes de gestion des risques de l'entreprise devraient être étendus par Agriculture et Agroalimentaire Canada au secteur essentiel de la transformation des aliments afin de combler les pertes de marge, notamment l'impact sur le bénéficiaire avant intérêts, impôts et amortissements, ou BAIIA.

Deuxièmement, comme elle est actuellement structurée, la Subvention salariale d'urgence du Canada laissera certains fabricants d'aliments sans soutien parce que les baisses de revenus ne respecteront pas le seuil de 30 % en avril et en mai. Nous proposons que le gouvernement fournisse une échelle mobile de soutien pour la réduction des revenus entre 10 et 30 %.

• (1825)

[Traduction]

**M. Gilles Froment (secrétaire, Association des transformateurs laitiers du Canada):** Nous ne pouvons pas prendre la parole aujourd'hui sans situer dans un contexte plus large l'impact de la COVID-19 dans le secteur laitier.

Si l'on considère nos trois plus récents accords commerciaux à leur pleine mise en œuvre, les transformateurs laitiers canadiens perdront 320 millions de dollars par année sur leur marge nette. En plus des concessions relatives à l'accès au marché, l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) renferme une clause qui impose des plafonds aux exportations mondiales de lait canadien en poudre, ce qui rendra de plus en plus difficile d'assurer l'équilibre du système de gestion de l'offre.

Les dispositions de l'ACEUM font en sorte que sa première année d'application différera grandement de la deuxième pour ce qui est des plafonds d'exportation et du niveau d'accès au marché canadien. Il ne fait aucun doute que l'entrée en vigueur de l'ACEUM le 1<sup>er</sup> juillet, plutôt que le 1<sup>er</sup> août, aura un impact énorme sur le secteur laitier, car cela signifie que la première année de l'ACEUM durera 30 jours, plutôt qu'une année complète.

Nous espérons que le gouvernement tiendra ses promesses d'indemniser pleinement et équitablement les transformateurs laitiers pour leurs pertes. À ce titre, nous aimerions rappeler au Comité notre approche en deux volets pour atténuer l'impact négatif de ces accords commerciaux. Nous misons ainsi d'une part sur l'attribution des licences d'importation de produits laitiers aux transformateurs laitiers canadiens et, d'autre part, sur un programme d'investissement pour les transformateurs laitiers.

En conclusion, la pandémie a posé des défis sans précédent à l'ensemble de l'économie canadienne et le secteur laitier fait face à des pressions importantes mettant en péril sa viabilité financière. Il est impératif que les activités essentielles soient traitées comme telles par nos gouvernements.

Encore une fois, merci pour le temps que vous nous avez consacré et pour l'attention que vous accorderez à ce sujet important. Nous serons heureux de répondre à toutes vos questions.

**La présidente:** Merci beaucoup, monsieur Froment.

Le dernier témoin que nous allons entendre est M. Robert Calcott de Morton Food Service.

Vous avez cinq minutes.

**M. Robert Calcott (président, Morton Food Service):** Bonsoir à tous.

Notre entreprise, Morton Food Service, vient de célébrer son 100<sup>e</sup> anniversaire en 2019. Nous procurons de l'emploi à plus de 110 personnes dans tout le sud-ouest ontarien. L'aventure a débuté avec une petite boutique sur l'avenue Ouellette à Windsor, et nous sommes devenus progressivement un grand distributeur de services alimentaires pour les restaurants indépendants de tout le sud-ouest de l'Ontario, y compris la péninsule du Niagara et la réserve des Premières Nations de la rivière Grand.

Plus de 75 % de nos 1 200 clients ont dû fermer leurs portes à la suite des directives données par le gouvernement pour le secteur de la restauration. Il leur était tout simplement impossible de passer du service aux tables aux commandes pour emporter, sans compter leurs vives inquiétudes pour la sécurité de leurs employés. Ces entreprises se sont depuis rendu compte que leurs frais fixes — comme le loyer, l'hypothèque, la location d'équipement, les taxes et les assurances — continuent de s'accumuler et qu'elles devront un jour payer la note.

La Subvention salariale d'urgence du Canada n'est pas vraiment très utile, aussi bien pour nos clients que pour notre entreprise elle-même. Les subventions ne génèrent pas de revenus, et c'est de revenus dont nous avons besoin. La subvention aura un rôle à jouer lorsque mes clients seront autorisés à rouvrir leurs portes et commenceront à accumuler certains revenus. Il faudra toutefois pour ce faire que la subvention continue d'être offerte après le 6 juin. Pouvez-vous vous imaginer à quel point il peut être difficile de couvrir ses frais fixes et de payer ses employés alors que l'entreprise ne tourne qu'à 25 % de son volume d'affaires normal?

Notre entreprise se heurte à des difficultés particulières pour lesquelles aucune solution n'a encore été trouvée. Nous avons l'équivalent d'un million de pieds cubes d'espace d'entreposage à température contrôlée pour assurer la salubrité et l'intégrité des quelque 6 500 produits alimentaires que nous avons régulièrement en stock. Pour conserver cet espace d'entreposage, nous devons engager des dépenses considérables, y compris le loyer, l'électricité, l'assurance et l'équipement de distribution, pour n'en nommer que quelques-unes. Nous avons aussi une flotte de véhicules de livraison réfrigérés, soit 20 véhicules en location tout frais compris, pour des coûts approximatifs de 70 000 \$ par mois. Parmi nos autres articles de dépenses, on peut noter la location d'équipement, les assurances, l'électricité nécessaire pour le contrôle de la température dans notre bâtisse, et la location d'un système informatique perfectionné pour le suivi complet de tous les produits alimentaires de la ferme jusqu'à la table. Nous avons engagé toutes ces dépenses dans le but d'offrir à nos clients le service le plus efficace et le plus sûr possible.

Le gouvernement du Canada a obligé nos clients à fermer leurs portes, ce qui a fait baisser de 80 % notre chiffre d'affaires. Il n'en reste pas moins que nous devons continuer à payer ces frais fixes alors même que nous n'avons à peu près pas de revenus et que nous éprouvons de graves problèmes de liquidités. Cela nous semble tout à fait injuste.

Notre situation est encore plus précaire du fait que notre concurrence nous vient principalement de deux multinationales établies aux États-Unis, Sysco Food Service et Gordon Food Service. Ces deux concurrents seraient ravis de voir des entreprises comme la mienne être forcées de mettre la clé sur la porte, car cela leur permettrait tout simplement de contrôler une part plus grande du marché de la distribution alimentaire au Canada.

Nous avons établi des partenariats avec de nombreuses entreprises agricoles locales du sud-ouest de l'Ontario afin d'offrir une variété de produits que nos concurrents étrangers n'ont pas en stock. Il s'agit de toute évidence d'une situation profitable pour les deux parties. Les petits agriculteurs locaux bénéficient d'un canal pour la distribution de leurs produits, et nous pouvons offrir à nos clients des denrées que nos concurrents ne distribuent pas. Si notre entreprise souffre de la situation actuelle, il en va de même de ces petits fournisseurs locaux.

Comme vous pouvez certes le constater, j'ai vraiment à cœur mon entreprise, mes clients, mes fournisseurs et mes employés. Si nous ne pouvons pas poursuivre nos activités, notre marché tombera entièrement sous le contrôle de ces deux multinationales américaines de la distribution.

L'aide fédérale est absolument nécessaire à différents égards pour que nous, et j'inclus mes petits fournisseurs locaux et mes clients, puissions nous tirer d'affaire. Premièrement, il faudrait que la subvention salariale soit maintenue pendant plusieurs mois après la réouverture autorisée des restaurants. Dans la situation actuelle, cette subvention n'est pas d'une grande utilité.

Deuxièmement, nous avons besoin de subventions pour couvrir les frais fixes dont j'ai parlé précédemment. Mon entreprise a engagé ces frais dans le but légitime d'offrir ses services aux restaurants indépendants du sud-ouest ontarien. Il nous est impossible de les payer alors que notre chiffre d'affaires a diminué dans une proportion de 75 à 80 %. Nous serons forcés de fermer boutique de façon permanente si une solution n'est pas mise en place dans un avenir rapproché.

Troisièmement, il faut que des subventions soient offertes au titre des versements hypothécaires pour les entreprises qui ont choisi d'acheter leurs locaux, plutôt que de les louer. C'est le cas de bon nombre de nos clients. Comme ils ne voulaient pas simplement louer leur local d'affaires sans accumuler de capitaux propres, ils ont décidé d'acheter l'édifice en contractant une lourde hypothèque. Ce ne sont pas les subventions visant le loyer qui vont les aider. Les prêts ne leur seront pas non plus très utiles, car ils devront se demander comment ils pourront rembourser tout cela.

J'aimerais soulever en terminant un point dont il n'a pas été question jusqu'à maintenant. Cela concerne les indemnités de départ à payer. Selon la Loi sur les normes d'emploi, un employé est considéré avoir été mis à pied s'il touche de l'assurance-emploi pendant 13 semaines consécutives.

• (1830)

L'obligation de verser une indemnité de départ dans ces circonstances imposerait à mon entreprise et à celles de mes clients un fardeau financier qui nous obligerait à mettre la clé sur la porte. Il serait en effet impossible pour nous de poursuivre nos activités si nous devons assumer des coûts semblables. De toute évidence, il faudra encore beaucoup de temps avant de revenir à une situation que l'on pourrait qualifier de normale. En conséquence, de nombreux employés atteindront ce seuil de 13 semaines...

**La présidente:** Monsieur Calcott...

**M. Robert Calcott:** J'ai presque terminé.

**La présidente:** D'accord.

**M. Robert Calcott:** ... et seront considérés comme mis à pied de telle sorte que leur employeur serait tenu de leur verser une indemnité de départ. Ma dernière recommandation serait donc que l'on nous dégage complètement de cette obligation de payer une indemnité si l'on veut que nous puissions nous remettre des dommages causés et essayer de rebâtir nos entreprises.

Merci pour le temps que vous me consacrez.

**La présidente:** Merci beaucoup.

Nous allons maintenant entreprendre le premier tour de questions. Je viens tout juste de recevoir une nouvelle liste d'intervenants pour ce tour.

Le premier à prendre la parole sera M. Dreeshen pour les six prochaines minutes.

**M. Earl Dreeshen (Red Deer—Mountain View, PCC):** Merci beaucoup, madame la présidente. Il va de soi que je veux aussi remercier tous les témoins qui ont accepté de comparaître devant nous aujourd'hui.

Je sais que nos fermiers et nos éleveurs vivent une période très difficile. Je peux vous assurer que mes collègues conservateurs et moi-même mettons tout en œuvre pour que vous ayez accès à l'aide dont vous avez besoin de telle sorte que notre chaîne d'approvisionnement alimentaire puisse demeurer aussi forte et dynamique qu'elle l'a toujours été. Comme je suis moi-même un ancien éleveur, je suis pleinement conscient des défis que vous avez à relever.

Je veux adresser mes premières questions aux représentants des éleveurs de bovins du Canada.

Voilà déjà 40 jours que le ministre libéral des Finances indiquait, en parlant du soutien au secteur essentiel des hydrocarbures, que les Canadiens pouvaient s'attendre à ce que, d'ici quelques heures, ou peut-être dans quelques jours, le gouvernement allait assurer la mise en place de facilités de crédit, surtout pour les petites et moyennes entreprises de ce secteur. Si je fais ce retour en arrière, c'est que notre secteur essentiel de l'agriculture a maintenant droit au même traitement de la part du gouvernement. Lors de sa comparution devant notre comité la semaine dernière, la ministre de l'Agriculture nous a, chose incroyable, affirmé sans équivoque qu'il était trop tôt pour annoncer quelque mesure d'aide que ce soit pour le secteur de l'agriculture.



Je sais que votre association a également eu des rencontres avec le ministre depuis la mi-mars. On vous a indiqué en privé que l'on convenait que les programmes de gestion du risque de l'entreprise n'offrent pas une aide suffisante compte tenu de l'ampleur des difficultés actuelles. Vous avez recommandé des changements à ces programmes ainsi que la mise en place d'un programme national de retrait et des améliorations au Programme de paiements anticipés.

Pouvez-vous nous indiquer ce qui arrivera si le gouvernement ne donne pas suite sans tarder aux recommandations que vous avez formulées aujourd'hui?

• (1835)

**Mme Fawn Jackson (directrice, Relations internationales et gouvernementales, Canadian Cattlemen's Association):** Peut-être puis-je vous donner un début de réponse avant de laisser M. Lowe vous en dire plus long.

Je pense que nous avons su tirer une leçon très importante de la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). Dans la foulée de cette crise, le secteur canadien du boeuf a perdu 27 000 éleveurs au début des années 2000, les jeunes producteurs étant certes les plus touchés. Nous savons donc à bien des égards quels programmes fonctionnent. Nous savons ainsi qu'un programme de retrait produit de bons résultats, et c'est pourquoi nous souhaiterions que l'on aille de l'avant avec une telle mesure dès que possible. Il s'agit essentiellement de retirer certaines bêtes de la chaîne d'approvisionnement en les faisant passer d'un régime d'engraissement à un régime de maintien de poids. Nous pouvons ainsi mieux gérer notre inventaire de telle sorte qu'une multitude de bêtes ne se retrouvent pas sur le marché en même temps, ce qui crée essentiellement un nivellement des prix vers le bas et un effondrement total du marché.

Nous savons comment les choses se passent. Nous connaissons aussi les outils qui fonctionnent et c'est pourquoi nous demandons au gouvernement d'agir sans tarder pour mettre en place un programme de retrait et partager le coût des primes pour l'assurance des prix du bétail, une mesure particulièrement importante pour nos jeunes éleveurs. En outre, nous demandons que des changements soient apportés au Programme de paiements anticipés, un peu comme on l'a fait l'an dernier pour le canola.

**M. Earl Dreeshen:** Monsieur Lowe, avez-vous quelque chose à ajouter, surtout concernant les programmes de gestion des risques de l'entreprise?

**M. Bob Lowe:** Les programmes de gestion des risques de l'entreprise dans leur forme actuelle ne sont pas utiles pour les éleveurs de bovins. Ils ne l'ont jamais été. Nous avons maintenant l'occasion d'apporter des correctifs pour qu'ils le deviennent.

Nous voudrions que le gouvernement prenne les mesures nécessaires en pensant à l'avenir. Si une situation semblable devait se reproduire, nous aurions ainsi toutes les solutions à portée de la main.

Non seulement la crise de l'ESB nous a-t-elle fait perdre 27 000 éleveurs, comme l'indiquait Mme Jackson, mais elle a aussi été directement responsable de la perte de 5 millions d'acres de pâturages naturels. Les plus récentes avancées scientifiques nous apprennent que ces pâturages sont absolument essentiels pour à peu près tous les aspects de nos activités.

Je vais en rester là pour l'instant.

**M. Earl Dreeshen:** Merci beaucoup, monsieur Lowe.

Il y a selon moi un autre aspect à considérer dans le cas du Programme de paiements anticipés. Comme on a pu le constater avec le canola, les difficultés peuvent être reliées aux problèmes d'exportation.

Comment le Programme de paiements anticipés devrait-il fonctionner selon vous? Y a-t-il certaines particularités que vous voudriez porter à notre attention?

**Mme Fawn Jackson:** Pour ce qui est du Programme de paiements anticipés, nous recommandons que la portion sans intérêt soit portée à un demi-million de dollars pour un troupeau de bovins, que l'on hausse à 3 millions de dollars la limite pour l'avance de fonds totale et que l'on prolonge à 36 mois la période de remboursement accordée aux éleveurs de bœuf. Il s'agit essentiellement de permettre aux éleveurs d'investir dans leurs troupeaux et de ne pas être obligés de vendre leurs bêtes alors que les prix sont à leur plus bas. Ils pourront les conserver pendant une plus longue période, ce qui évitera d'exercer sans cesse des pressions à la baisse sur les prix. On procurera aux éleveurs la marge de manœuvre nécessaire pour qu'ils puissent prendre les meilleures décisions financières possible.

**M. Earl Dreeshen:** Avec les mesures que vous préconisez pour le Programme de paiements anticipés, aussi bien les éleveurs-naisseur de veaux que les exploitants de parc d'engraissement y auraient accès.

• (1840)

**Mme Fawn Jackson:** Oui, et il faut surtout noter que le cheptel total de vaches de boucherie au Canada atteint actuellement son niveau le plus bas en 30 ans. Nous entrevoyons donc des perspectives de croissance et la possibilité pour notre secteur d'être l'un des moteurs de la reprise économique au Canada. L'an dernier, la valeur de nos exportations a augmenté d'un peu moins de 20 %, ce qui nous porte à croire que si la crise peut être gérée efficacement, nous pourrions contribuer à la croissance de notre économie.

**M. Earl Dreeshen:** Merci.

Je sais que vous n'êtes pas directement associés au secteur de la transformation alimentaire, mais cela ne réduit certes en rien son importance pour votre organisation. À l'heure actuelle, 80 % des bêtes dirigées vers les usines de transformation se retrouvent prises dans un goulot d'étranglement. Selon la Western Stock Growers' Association, les revenus ont chuté de 90 %, et les coûts pour les éleveurs...

**La présidente:** Monsieur Dreeshen, vous n'avez malheureusement plus de temps.

Notre prochain intervenant sera M. Lloyd Longfield. Vous avez six minutes.

Monsieur Longfield, votre micro est encore en sourdine.

**M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.):** Voilà une remarque qui devient récurrente pendant la crise de la COVID.

Merci à tous nos témoins d'être des nôtres pour représenter ces groupes et ces particuliers qui doivent composer avec la crise que nous vivons tous actuellement.

J'aurais d'abord une question — et peut-être que M. Currie ou d'autres témoins voudront y répondre — sur les groupes de discussion qui réunissent les représentants de l'industrie et des gouvernements fédéral et provinciaux. Pourriez-vous faire brièvement le point avec nous sur la situation? Nous avons beaucoup parlé jusqu'à maintenant du gouvernement fédéral, mais nous savons que les programmes de gestion des risques de l'entreprise sont une responsabilité partagée avec les provinces. Où en sont rendus ces pourparlers?

**M. Keith Currie:** En Ontario — je peux parler de cette province plus facilement, car c'est la mienne —, il y a un peu de frustration à l'égard de la province et des discussions avec le gouvernement fédéral. On tente désespérément de maintenir la communication non seulement en ce qui concerne les programmes de gestion des risques de l'entreprise, mais également tous les autres volets du secteur agricole, ce qui génère une certaine frustration, car rien ne bouge.

En ce qui concerne les premières mesures prises dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture et d'autres programmes semblables, on a réussi à obtenir de petites sommes de financement pour aider les exploitations agricoles avec le commerce en ligne et le jumelage d'emplois, mais il n'y a aucune mesure précise qui nous aidera à survivre au raz-de-marée qui se dirige vers le secteur de l'agriculture primaire.

**M. Lloyd Longfield:** Nous savons que le temps presse. L'Alberta vit-elle une expérience semblable? L'un des témoins de l'Alberta peut peut-être répondre à cette question. Éprouve-t-on de la frustration à l'égard de l'échelon provincial ou fédéral...? Quelle partie du système ne fonctionne pas dans le programme de gestion des risques de l'entreprise que nous avons mis au point dans notre cadre stratégique pour l'agriculture? M. Dreesen et moi-même faisons partie du comité de l'agriculture lorsque ce programme a été mis sur pied. En 2016, on a modifié le seuil de déclenchement de 85 % à 70 %, et il est toujours là. Où en est la province dans ces discussions?

**Mme Fawn Jackson:** Je ne peux pas parler pour la province de l'Alberta, mais je pourrais vous donner un aperçu de la situation des programmes de gestion des risques de l'entreprise.

Nous constatons certainement que ce n'est pas l'outil approprié pour nous actuellement ou ces programmes doivent être déclenchés. Par exemple, nous trouvons que le programme Agri-stabilité est un programme réactif, mais en général, nos producteurs ne l'utilisent pas de toute façon. Nous devons trouver la bonne solution pour ce problème, et cela revient à faire entrer une cheville ronde dans un trou carré.

**M. Lloyd Longfield:** D'accord, nous comprenons cela. Ce point a été soulevé plus tôt, et je vous en remercie. Mais en ce qui concerne l'utilisation potentielle du programme Agri-relance ou la collaboration avec le Programme d'assurance des prix du bétail dans l'Ouest... Nous pourrions peut-être utiliser le programme Agri-investissement.

Nous avons notamment tenté de travailler dans certains cadres, en sachant que nous devons les élargir, mais il faut d'abord lancer certains mécanismes d'exécution des programmes, et je tente de déterminer pourquoi ces mécanismes ne fonctionnent pas.

**Mme Fawn Jackson:** Le programme Agri-relance pourrait certainement aider à régler certains des problèmes. Il pourrait agir comme mécanisme de financement pour régler cela rapidement, mais il ne l'a pas encore fait. Plus tout le monde tentera tout son

possible pour le mettre en œuvre... Plus nous pourrions nous attaquer rapidement au problème.

• (1845)

**M. Lloyd Longfield:** En ce qui concerne les partenaires de l'industrie, nous avons utilisé les groupes de travail industrie-gouvernement pour le canola et dans le cas d'autres maladies, par exemple la tuberculose, il y a quelques années. De plus, le transport des céréales par chemin de fer a été interrompu pendant un certain temps en raison des froids hivernaux et des locomotives en panne. Les groupes de travail ont été très utiles dans ces cas-là, mais le groupe actuel ne semble pas être aussi efficace, et je tente de comprendre pourquoi.

Cette question ne s'adresse pas seulement à vous, madame, mais à tous ceux qui souhaitent répondre, comme M. Lowe ou...

**M. Bob Lowe:** Tout comme Mme Jackson, je ne peux pas parler pour le gouvernement de l'Alberta ou pour le gouvernement fédéral. Mais je crois que tout le monde conviendra que tous les gouvernements ont été excessivement silencieux et que ce manque de communication à tous les échelons de gouvernement est très frustrant pour nous, les intervenants de l'industrie.

**M. Lloyd Longfield:** Est-ce quelqu'un, parmi les témoins, a participé aux discussions qui ont eu lieu avec le groupe de travail industrie-gouvernement?

D'accord, cela pourrait être un problème, et il faudrait peut-être parler de la composition de ce groupe au gouvernement, car elle ne représente pas les personnes qui comparaissent aujourd'hui. Il faudrait peut-être se pencher sur ce problème.

Enfin, en ce qui concerne la distribution — il me reste 30 secondes —, il est très important d'avoir des systèmes de distribution canadiens. Avez-vous été en mesure de réorienter certains de vos systèmes de distribution vers les détaillants ou travaillez-vous seulement avec les restaurants?

**M. Robert Calcott:** Je peux répondre à cette question.

Nous venons tout juste de lancer un site de commerce en ligne afin de vendre directement au public, car les gens ne veulent plus porter des masques et attendre en ligne pour entrer au Costco et dans les épiceries. Nous n'avions jamais pensé que nous ferions cela un jour, mais nous tentons de faire tout ce que nous pouvons pour garder nos employés.

**M. Lloyd Longfield:** Félicitations.

**M. Robert Calcott:** Le site a été lancé il y a quelques jours.

**M. Lloyd Longfield:** Merci.

Mon temps est écoulé.

[Français]

**La présidente:** Je vous remercie.

La prochaine question viendra de M. Lemire.

Vous avez la parole pour six minutes, monsieur Lemire.

**M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ):** Merci, madame la présidente.

Je constate que l'heure est grave. Je remercie les membres du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie de leur souplesse alors qu'ils acceptent d'utiliser le milieu agroalimentaire comme premier sujet d'approfondissement. On se rend compte que le secteur agricole est peut-être celui qui a le plus de difficultés en ce moment et qui devrait être au cœur de l'identité québécoise et de l'identité canadienne.

Je m'explique. Qu'est-ce qu'un Canadien? Qu'est-ce qui nous différencie d'un Américain si ce n'est notre souveraineté alimentaire et notre culture? Ce sont deux domaines qui courent un risque immense de se faire avaler par les Américains, particulièrement dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 et des retombées de l'accord de libre-échange qui vient d'être signé et qui entre en vigueur le 1<sup>er</sup> avril.

Nous venons de recevoir la nouvelle selon laquelle l'industrie du bœuf passe un mauvais quart d'heure et que le prix pourrait chuter énormément au détriment des producteurs de bouvillons dans l'Est du Canada et, particulièrement, au Québec. Malgré le fait qu'ils s'attendaient à augmenter le nombre de bêtes abattues à plus de 1 000, un cas de COVID-19 dans une industrie peut avoir un impact absolument dramatique, comme cela a eu lieu dans l'Ouest du Canada. Ce seront toujours les producteurs de bœufs qui subiront les répercussions, car l'effondrement des prix augmentera largement le risque de devoir fermer leur entreprise, ce qui serait une immense tragédie.

Il faut protéger notre économie, particulièrement nos PME, nos petits joueurs vis-à-vis des Américains. Les mesures d'aide sont annoncées depuis longtemps, mais elles n'arrivent pas dans les poches de nos producteurs, particulièrement dans celles des petits producteurs qui tirent leurs revenus des dividendes. Cela devient urgent d'agir de ce côté-là. Je crois qu'il y aura des gestes à poser concernant l'aide fédérale.

Je voudrais profiter de la présence des transformateurs laitiers pour parler de l'incidence de l'entrée en vigueur du nouvel accord de libre-échange, l'ACEUM, dans le contexte actuel de la pandémie de la COVID-19. La signature de l'accord avant le 1<sup>er</sup> mai fera en sorte que l'année laitière commencera le 1<sup>er</sup> juillet. Il y aura une réduction de près de 40 % des exportations du secteur laitier canadien et, par conséquent, des pertes de plus de 100 millions de dollars dans l'immédiat, et de 330 millions de dollars à perpétuité.

Quels types de compensations souhaiteriez-vous obtenir pour votre industrie afin qu'elle puisse survivre, notamment dans le contexte de la pandémie de la COVID-19?

• (1850)

**M. Gilles Froment:** Je peux répondre à cette question. Je me nomme Gilles Froment et je suis le secrétaire de l'Association des transformateurs laitiers du Canada.

Je pense que vous avez raison. La COVID-19 entraîne très clairement des répercussions sur toutes nos entreprises. Dans le cadre des trois ententes que nous avons signées, soit l'accord avec l'Europe, l'Accord de partenariat transpacifique et la nouvelle entente avec les Américains et les Mexicains, laquelle entrera en vigueur en juillet prochain, la demande des transformateurs est de l'ordre de 750 millions de dollars annuellement.

Pour ce qui est de l'accord de libre-échange conclu avec les États-Unis et le Mexique, on nous avait dit très clairement qu'il y aurait une entente en arrière-plan qui ne prendrait pas effet avant le

1<sup>er</sup> août. Comme vous l'avez dit, le fait que l'entente entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet plutôt que le 1<sup>er</sup> août nous fait perdre essentiellement la première année de mise en vigueur, qui nous procurait une certaine flexibilité. Celle-ci nous permettait d'exporter 55 000 tonnes de poudre de lait écrémé et de concentré protéique durant la première année. Maintenant, nous allons en bénéficier seulement pendant un mois, ce qui est complètement ridicule. Nous entamons tout de suite la deuxième année après 30 jours de mise en vigueur de l'entente, et cela constitue une perte importante pour notre industrie.

**M. Sébastien Lemire:** C'est effectivement une catastrophe. Il faut comprendre que le lait comporte deux substances: le gras et les protéines. La vente de gras, c'est-à-dire le lait et la crème, est en hausse, tandis que la vente de protéines est en baisse. La concurrence est très forte. L'une des conséquences qui en découlent est que les États-Unis viennent de bloquer la vente de lait en poudre sur le marché mondial. L'une des solutions proposées par votre industrie est évidemment celle des contingents tarifaires.

Pourriez-vous nous expliquer quel mécanisme pourrait être mis en place ou devrait être mis en place pour assurer la survie, d'abord, de nos entreprises agricoles et, ensuite, de nos transformateurs?

**M. Dominique Benoit:** Je suis Dominique Benoit, d'Agropur. Je peux répondre à votre question pour compléter l'information fournie par M. Froment.

Au sujet des quotas d'importation, il est important de mentionner que la demande de l'industrie de la transformation est également appuyée par les producteurs. Les transformateurs demandent à ce que les quotas d'importation soient alloués presque complètement à la transformation laitière parce qu'au Canada, c'est ce secteur qui subira les répercussions des trois accords qui ont été mentionnés. Les produits qui vont entrer au Canada ne seront plus fabriqués ici. Le lait ne sera plus produit ici ni transformé ici. Selon nous, la moindre des choses, c'est que les quotas soient alloués à la transformation.

**M. Sébastien Lemire:** C'est pourquoi on parle de souveraineté alimentaire. Je vous remercie beaucoup.

**La présidente:** Monsieur Lemire, votre temps de parole est écoulé.

[Traduction]

Nous entendrons maintenant M. Masse pour la prochaine série de questions.

Vous avez six minutes.

**M. Brian Masse:** Merci, madame la présidente.

Je vais poursuivre la discussion avec les transformateurs laitiers.

En ce qui concerne la modification de vos plans d'affaires en raison des accords commerciaux, avant la COVID-19, aviez-vous un plan d'affaires qui comprenait certains points de référence ou du moins certaines normes établies pour réagir à l'entrée en vigueur des accords commerciaux et à la mise en œuvre potentielle de certains des programmes qui avaient été promis? Une période de normalisation a-t-elle été cernée ou établie par l'industrie pour vous permettre de vous adapter aux accords commerciaux, car ils ont un impact négatif sur l'ensemble de vos activités?

**M. Gilles Froment:** Nous avons certainement toujours discuté de l'indemnisation. L'été dernier, nous avons entamé ces discussions au moment où l'ACEUM allait entrer en vigueur, et on nous avait promis un régime d'indemnisation qui n'a jamais été mis en œuvre. Maintenant, il y a la COVID-19 et l'accord a été signé de façon précipitée. Je crois que je peux comprendre comment cela profite à l'ensemble du Canada, mais ce n'est certainement pas la meilleure nouvelle qu'a reçue l'industrie laitière ces dernières semaines.

Comme je l'ai dit plus tôt en français, nous nous attendions à un régime d'indemnisation de 750 millions de dollars par année, sur une période de six ans, ce qui aurait compensé les pertes que nous aurions subies en raison de la mise en œuvre des trois accords.

• (1855)

**M. Brian Masse:** Je suis ici depuis assez longtemps pour avoir travaillé avec des gouvernements précédents qui ont, dans le cadre d'autres accords commerciaux, promis des régimes d'indemnisation qui n'ont jamais vu le jour. Nous aborderons cette question une autre fois.

Monsieur Calcott, j'aimerais souligner certains des défis auxquels vous avez fait face en ce qui concerne la distribution. En effet, une partie de notre sécurité alimentaire dépend de notre chaîne d'approvisionnement. Connaissez-vous les mesures de soutien offertes actuellement par le gouvernement des États-Unis à vos concurrents américains?

Vous n'avez peut-être pas accès à ces renseignements pour le moment, mais pouvez-vous nous donner un aperçu de la concurrence à laquelle vous faites face?

Si vous cédez votre part du marché, elle ne sera pas remplacée.

**M. Robert Calcott:** Mes concurrents américains ont un excellent lobby, et je suis certain qu'on prépare des mesures pour les aider. Il faut se rendre compte que le réseau canadien de distribution alimentaire a deux volets, c'est-à-dire la vente au détail et les services d'alimentation. Nous sommes dans le secteur des services d'alimentation. Nous distribuons donc nos produits aux restaurants et nous aurons visiblement besoin d'aide. Étant donné la taille des entreprises qui dominent ce marché aux États-Unis, nos concurrents américains ont beaucoup de poids dans les discussions.

Comme je l'ai mentionné plus tôt lorsque je parlais de mon entreprise, Morton Food Service, il y a environ 20 entreprises semblables à la mienne au Canada, c'est-à-dire des entreprises relativement petites qui font concurrence à Sysco et GFS. Ces petites entreprises sont toutes dans la même situation que la mienne. En effet, si nous n'obtenons pas l'aide que j'ai mentionnée dans mon exposé, Sysco et GFS contrôleront notre marché. Il faut absolument que certaines mesures d'aide soient mises en œuvre.

**M. Brian Masse:** Serait-il juste de dire que votre entreprise et d'autres entreprises semblables d'envergure régionale s'occupent davantage des chaînes d'approvisionnement alimentaire biologiques et locales et que certaines des grandes entreprises font plutôt affaire avec les grandes chaînes ou ne font pas affaire avec les petites et moyennes entreprises?

**M. Robert Calcott:** Je crois que toutes les entreprises associées à la mienne d'un bout à l'autre du pays utilisent cela à leur avantage pour faire concurrence à Sysco et à GFS. Nous faisons affaire avec des entreprises comme Gray Ridge Eggs et Norfolk Potato Company. Ce sont toutes des entreprises ontariennes comme Shaw's Ice Cream et l'exploitation champignonnière Ubbelea. Ces entreprises

font toutes appel aux nôtres pour obtenir des produits uniques que Sysco et GFS ne peuvent tout simplement pas offrir. Sans nous, ces entreprises n'auraient aucun moyen d'entrer sur le marché.

**M. Brian Masse:** Vous avez abordé la notion selon laquelle le programme de la Subvention salariale d'urgence du Canada pourrait être élargi.

J'aimerais également savoir si vous avez reçu une forme de soutien pour réorganiser votre entreprise. C'est l'une des choses intéressantes qui se produiront. En effet, je crois qu'une partie de l'industrie de la restauration devra effectuer une transition culturelle pour s'adapter à la clientèle, et cela obligera d'autres entreprises à effectuer aussi une transition. Avez-vous accompli cela sans aide?

Par exemple, je sais que nous avons déjà fourni des soutiens et des subventions de développement et une gamme d'autres programmes pour appuyer les entreprises de l'industrie. Avez-vous lancé cette initiative par vous-mêmes? Il semble que vous avez modifié votre modèle et il se peut que d'autres entreprises aient besoin d'aide pour en faire autant si elles souhaitent survivre, car elles devront s'adapter à la nouvelle situation.

**M. Robert Calcott:** Monsieur Masse, plutôt que de rester sans rien faire, nous avons tenté de trouver d'autres moyens de vendre nos produits. En effet, nous avons un inventaire d'environ 4 millions de dollars dans notre entrepôt de Windsor. Nous avons tenté de trouver d'autres moyens de commencer à vendre nos produits et de gagner un peu d'argent pour couvrir certaines de nos dépenses fixes. Nous avons donc lancé un site de commerce en ligne sans aucun soutien. Nous n'en avons pas demandé, car nous n'avions pas le temps de le faire. Nous avons dû agir aussi rapidement que possible et nous avons donc lancé ce site de commerce en ligne la semaine dernière pour vendre nos produits directement au public. Je communique avec plusieurs autres distributeurs d'un bout à l'autre du pays, et certains d'entre eux ont commencé à faire la même chose.

En ce qui concerne les restaurants, si rien n'incite les propriétaires à rouvrir... Il n'est pas suffisant de vouloir rouvrir, car ils doivent payer des salaires, des dépenses fixes et possiblement une indemnité de départ aux employés qu'ils ne pourront pas garder. Ils ne rouvriront tout simplement pas. Je ne sais donc pas comment ils vont faire la transition après la COVID-19, mais je sais qu'ils ne pourront tout simplement pas le faire sans recevoir une aide importante.

• (1900)

**La présidente:** Merci beaucoup, monsieur Calcott.

Nous entamons la prochaine série de questions de cinq minutes. La parole est à M. Patzer.

Vous avez cinq minutes.

**M. Jeremy Patzer (Cypress Hills—Grasslands, PCC):** Merci beaucoup, madame la présidente.

Mes questions s'adresseront aux témoins de la Fédération canadienne de l'agriculture.

Pourriez-vous simplement me parler de vos inquiétudes au sujet de la situation du secteur agricole et des prévisions pour ce secteur au moment de l'ensemencement des cultures de 2020?

**M. Keith Currie:** Notre industrie est certainement très préoccupée, comme le sont toutes les industries à l'échelle du pays. Le secteur de l'horticulture, en particulier, doit mener une analyse opérationnelle individuelle pour déterminer ce qui sera fait en ce qui concerne la production. En effet, dans un grand nombre de cas, il y a d'énormes réductions. Je vis au nord de l'une des plus grandes régions productrices de légumes frais en Ontario — il s'agit de Holland Marsh et elle produit environ 90 % des légumes frais de la province. Actuellement, elle n'atteint que 50 ou 60 % de sa production habituelle, et c'est très inquiétant.

Je pense qu'en ce qui concerne le secteur agricole en général, nous ne vous demandons pas seulement de nous aider à survivre, même si cela fait partie de nos demandes, mais nous vous demandons aussi de nous parler de la situation après la COVID-19. Si nous devons faire face à une réduction des produits horticoles... Par exemple, si nous devons procéder à l'abattage des troupeaux et du bétail, cela ne produira rien de bon à long terme. En effet, le secteur agricole est très bien placé pour servir de moteur économique, parce que même si un grand nombre d'industries ne se remettent pas rapidement, notre pays a tout de même un excellent système de production alimentaire, et nous devons vraiment l'appuyer.

En réalité, à titre de pays exportateur d'aliments qui contribue ainsi à nourrir le reste du monde, nous avons l'obligation morale de maintenir la production agricole. Il y aura donc d'énormes occasions économiques après la COVID-19, mais si nous n'obtenons pas de l'aide maintenant, nous raterons ces occasions. Notre pays perdra non seulement des producteurs, mais aussi ces futures occasions économiques.

**M. Jeremy Patzer:** Je vous remercie de votre réponse.

Vous avez mentionné le risque de perdre des exploitations agricoles, et on indique qu'on pourrait perdre jusqu'à 15 % des exploitations d'ici la fin de l'année si aucune mesure d'aide n'est mise en œuvre. Comme nous l'avons entendu la semaine dernière, la ministre de l'Agriculture a déclaré qu'il était trop tôt pour se prononcer sur une mesure d'aide pour le secteur agricole. Je me demande simplement quand il sera trop tard. Quand sera-t-il trop tard pour faire une annonce ou pour accorder une aide quelconque à nos agriculteurs et à nos producteurs qui en ont besoin pour commencer l'ensemencement et lancer la saison de production?

**M. Keith Currie:** Il faut maintenant de l'action. C'est ce que nous réclamons depuis presque le début, sans susciter beaucoup de réaction. Vous l'avez entendu, les programmes de gestion des risques pour les entreprises sont tout à fait inopérants. Depuis quatre ans et demi, nous réclamons vainement pour eux des correctifs et des modifications. Il est très démoralisant de se faire dire que c'est leur voie de salut, peut-être, pour l'industrie, parce que c'est condamné à l'échec. Pourquoi? Parce que beaucoup de programmes sont désaffectionnés, faute d'être efficaces et de réagir rapidement.

Le programme Agri-stabilité de sécurité du revenu a été très sous-utilisé, parce qu'il est inefficace et que, pour lui, le temps n'a pas d'importance. Voilà son gros problème. Il est inefficace dans beaucoup de secteurs de l'industrie.

C'est maintenant qu'il faut agir, non seulement pour survivre, mais aussi à cause des effets durables de cette crise. Beaucoup d'entrepreneurs ont investi dans leurs entreprises. Il se construit des installations pour lesquelles on a pris des hypothèques, mais les réductions rendent les remboursements inconstants. La destruction du secteur pourrait conduire à la sortie de joueurs dans un avenir plus

ou moins éloigné, pendant plusieurs années, parce que ça ne serait pas simple pour les intéressés.

**M. Jeremy Patzer:** Oui, c'est indéniablement très préoccupant.

Un autre sujet de préoccupation qu'on m'a communiqué est les retards très importants dans le traitement des dossiers de prêts par l'entremise de la Canadian Canola Growers Association, qui sont simplement imputables à la COVID-19. Tout le monde fait du télétravail, ce qui a entraîné des retards et des problèmes.

L'un des autres problèmes qui en ont découlé est la majoration des limites de prêt, qui sont passées de 400 000 à un million de dollars. Des règlements supplémentaires promulgués se révèlent un gros obstacle à l'obtention de capitaux par ces programmes de prêts.

J'ignore si ces mêmes sujets d'inquiétude ont eu des échos similaires dans l'Est, parce que, indéniablement, ils font beaucoup de bruit dans l'Ouest.

**M. Keith Currie:** Oui, la majoration suscite des commentaires très semblables de nos collègues. J'ignore si c'est à cause du télétravail ou des garanties supplémentaires exigées.

En général, l'année 2019 s'est montrée très rude pour les agriculteurs, si on se fonde sur le nombre de facteurs qui ont échappé à leur volonté, par exemple des enjeux commerciaux bâclés et le blocage des voies ferrées. L'agriculteur, qui n'y était pour rien, écope financièrement, ce qui nous oblige à éponger d'énormes coûts financiers. Il est très inquiétant de se faire inviter à s'endetter encore plus.

● (1905)

**La présidente:** Merci beaucoup. Malheureusement, c'est la fin de votre intervention.

Monsieur Erskine-Smith, vous disposez de cinq minutes.

**M. Nathaniel Erskine-Smith (Beaches—East York, Lib.):** Merci beaucoup.

Je poursuis avec la Fédération canadienne de l'agriculture. Je veux m'assurer d'avoir bien compris. En raison de la fermeture préventive d'abattoirs, je comprends le retard important dans l'abattage. La Canadian Cattlemen's Association l'a chiffré à 100 000 animaux. On peut penser qu'il y en a aussi dans d'autres secteurs du bétail.

Qu'advient-il de ces animaux?

**M. Keith Currie:** C'est très préoccupant pour tout le monde. La production de tous les abattoirs, de porcins ou de volaille, a ralenti, et, essentiellement, les éleveurs essaieront de conserver leurs animaux le plus longtemps possible. Le cycle de la volaille, de la volaille de marché ou des pores de marché, est très court.

Les éleveurs devront prendre une décision opérationnelle d'abattage intégral de leurs animaux, parce que non seulement la situation actuelle est difficile à supporter par les animaux, mais, également, faute de revenus et comme le maintien de ces animaux en élevage entraîne les mêmes coûts, cette décision est inévitable. Le dernier recours est l'euthanasie, mais, parfois, c'est la seule solution.

Nous nous tournons vers le gouvernement pour aider les abattoirs dans la mesure où il le peut en faisant appel à plus d'équipement de protection individuelle et à tout ce qu'il faut pour conserver l'abattage dans sa normalité, quelle qu'elle soit aujourd'hui.

**M. Nathaniel Erskine-Smith:** Évidemment, les agriculteurs ne sont pas tous dans la même situation. Il y a le producteur de canola ou celui de soja, comme mon beau-père... Tous doivent visiblement tenir compte de facteurs économiques; mais, les éleveurs doivent, en plus, tenir compte du bien-être des animaux. À votre connaissance, a-t-on pris des mesures pour le favoriser? Vos éleveurs en font-ils une priorité?

**M. Keith Currie:** Absolument. M. Lowe peut intervenir, mais les éleveurs considèrent leurs animaux comme de la famille. Ils se soucient certainement de leur bien-être.

Vous avez parlé des producteurs de grains et d'oléagineux. Actuellement, c'est le temps des semailles, mais ils ignorent tout de ce que leur marché sera, à l'automne...

**M. Nathaniel Erskine-Smith:** Évidemment.

**M. Keith Currie:** Si notre cheptel diminue, ça nuit aussi au marché du secteur des grains et des oléagineux.

J'ignore, monsieur Lowe, si vous voulez intervenir sur la question du bien-être des animaux.

**M. Bob Lowe:** Bien sûr.

Nous venons de l'entendre, le cycle du porc et de la volaille est court; celui des bovins de boucherie, long. Nous voulons prolonger les paiements anticipés jusqu'à trois ans notamment pour couvrir le cycle du bœuf. Mais pas un seul producteur sur la planète ne parlera d'euthanasie, sauf si c'est absolument le dernier recours.

**M. Nathaniel Erskine-Smith:** Voilà une belle perche pour ma prochaine question. J'ai déjà pris connaissance de rapports d'euthanasie. L'Île-du-Prince-Édouard en est un exemple. J'ai vu des centaines de porcs euthanasiés.

Monsieur Currie, votre organisation fait-elle le suivi du nombre d'animaux effectivement euthanasiés ou à euthanasier? Existe-t-il, dans ce cas-là, un système de production de rapports?

**M. Keith Currie:** Notre système continue de collaborer avec celui de nos matières premières nationales, qui nous communique ses rapports.

Vous avez raison de dire que, particulièrement, le secteur du porc court un grave danger. Je sais que le Manitoba, le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard, notamment, envisagent l'euthanasie. L'Ontario les suit de très, très près. Un éleveur de l'Île-du-Prince-Édouard a même déboursé 50 000 \$ de sa poche pour faire travailler l'abattoir d'Olymel, au Québec, un quart de travail de plus pendant la fin de semaine, pour l'abattage de ses porcs de marché. Il ne récupérera jamais cet argent, mais il ne voulait pas euthanasier ses animaux. Il a donc trouvé l'argent nécessaire.

Comme M. Lowe le disait, les éleveurs feront ce qu'il faut pour maintenir les animaux en vie, mais, inévitablement, viendra le moment de la décision.

**M. Nathaniel Erskine-Smith:** Quand cette décision se prend... J'ignore si le renseignement est juste, mais c'est ce qu'on m'a dit. Je voudrais des éclaircissements sur les pratiques autorisées d'euthanasie. La mise à mort de l'animal en lui fracassant le crâne contre une surface dure est-elle autorisée pour les porcs?

• (1910)

**M. Keith Currie:** Je ne peux pas répondre, faute d'être vétérinaire et de connaître les lois de chaque province.

Je ne peux pas concevoir d'éleveurs qui le feraient. Ils emploieront des méthodes non cruelles et convenables, avec la collaboration de leur vétérinaire.

**M. Nathaniel Erskine-Smith:** Je l'espère. Le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage laisse entendre que l'euthanasie par traumatisme contondant est acceptable et il la décrit comme suit: on saisit les pattes arrière du porcelet dont on fracasse le sommet du crâne contre une surface dure et plate. J'ai vu des images du crâne ayant frappé un sol bétonné plat. Si c'est autorisé, ça ne va pas de soi.

Je n'irai pas plus loin, faute de temps. Il me semble seulement que c'est ce qui arrive lorsque nous traitons des animaux sensibles comme des marchandises. Bien sûr, il y a des répercussions économiques, mais il y a aussi des conséquences graves pour les animaux.

Merci beaucoup.

**La présidente:** Merci beaucoup, monsieur Erskine-Smith.

Madame Rood, vous disposez de cinq minutes.

**Mme Lianne Rood (Lambton—Kent—Middlesex, PCC):** Merci, madame la présidente.

Ma question est pour vous, monsieur Lipsett.

Pendant des mois, l'industrie du bœuf, en Ontario et dans l'Est du Canada, a affronté de graves interruptions de sa capacité de transformation. Depuis décembre 2019, date de la fermeture de l'abattoir de Ryding-Regency, ici, en Ontario, je demande au gouvernement fédéral ce qu'il envisage pour assurer à nos producteurs de bœuf des débouchés pour l'abattage de leurs bovins. Beaucoup de représentants de l'industrie et d'agriculteurs de ma circonscription de Lambton—Kent—Middlesex m'ont dit que les programmes actuels de gestion des risques pour les entreprises sont incapables de répondre aux difficultés actuelles de ces secteurs. Vous y avez fait allusion dans votre déclaration préliminaire.

La pandémie de COVID-19 nous révèle les vulnérabilités de notre chaîne logistique alimentaire. Partout, au Canada, les amateurs risquent de souffrir de pénuries de bœuf canadien. Les temps s'annoncent bientôt très difficiles pour beaucoup d'éleveurs, y compris de bœuf de l'Ontario. Ils s'interrogent sur la rentabilité à venir de leurs opérations.

Quelles initiatives immédiates le gouvernement fédéral peut-il prendre pour aider notre secteur des bovins et du bœuf et, peut-être plus précisément, de l'Ontario à traverser la crise. Vous avez fait allusion au programme de retrait des bovins. Peut-être voudriez-vous en dire un peu plus à ce sujet.

**M. Rob Lipsett:** Bien sûr. Merci pour la question.

Pour nous, en Ontario, c'est une sorte de stratégie en deux temps. Notre demande de rallonge pour le programme de gestion des risques de l'Ontario est vraiment essentielle. Ce programme s'est révélé efficace. Il va de pair avec la demande, à l'échelle nationale, par la Canadian Cattlemen's Association, de partager le coût de la prime avec, également, le Programme d'assurance des prix du bétail dans l'Ouest. Nous avons besoin, en même temps, d'un programme de retrait, qui nous permettrait de maîtriser la mise sur le marché des animaux. Un mécanisme permet au comité de le régler à volonté. Nous pourrions envoyer plus tôt les animaux à l'abattoir s'il y avait de la place ou nous pourrions les retenir plus longtemps dans le cas contraire. Les coûts de cette rétention seraient couverts.

Je pense que la vraie réponse est que ces deux programmes, celui du retrait volontaire de la production et la rallonge, vont de pair

**Mme Lianne Rood:** Merci.

Dans votre déclaration préliminaire, vous avez également fait allusion aux nombreux programmes fédéraux annoncés pour aider les Canadiens à surmonter la pandémie de COVID-19, notamment la prestation canadienne d'urgence, les subventions salariales et les programmes de prêt. Y en a-t-il, parmi eux, qui soient utiles à l'industrie du bœuf? Peut-être que M. Currie voudrait donner son opinion? Vous avez effleuré la question, mais qu'en est-il, précisément, ici, en Ontario?

**M. Rob Lipsett:** Oui, assurément.

Une partie du problème du programme de subventions salariales est que... Prenons, par exemple, les opérations de naissance. L'argent y entre deux ou trois fois par année, en fonction des ventes. Actuellement, nous ne signalons pas de réduction des revenus, en raison de l'incertitude du marché. Elles ne peuvent pas vendre actuellement d'animaux, et la baisse des prix n'est actuellement pas suffisante pour les rendre admissibles à ce programme.

Les exigences actuelles du compte d'urgence pour les entreprises canadiennes concernant la masse salariale excluent les charges salariales de beaucoup de producteurs de bovins. Autre donnée du problème, beaucoup de ces opérations sont trop importantes pour être admissibles, parce qu'elles excèdent le plafond de 1,5 million de dollars.

**M. Keith Currie:** J'ajouterai aux pertes de revenu qui sont peut-être invisibles ce qui nous paraît être une multiplication des dépenses par deux, ce qui diminue considérablement le profit net. Il est très problématique que nous ne semblions pas comprendre que ces dépenses augmentent continuellement sans revenu compensateur à leur mesure.

• (1915)

**Mme Lianne Rood:** Merci.

Les agriculteurs de ma région, dans le Sud-Ouest de l'Ontario, envisageraient de ne pas semer de maïs cette année. Ils m'ont dit que la taxe du carbone sur le séchage grignotait leurs marges, que l'éthanol s'était déprécié et le pétrole avait beaucoup reculé. Manifestement, ce sera un problème à l'automne, parce que nous pourrions connaître des pénuries de provendes.

J'ignore, monsieur Currie, si vous voulez formuler des observations à ce sujet. Que prévoyez-vous à l'autre bout de la chaîne d'approvisionnement si, en effet, les agriculteurs ne sèment pas le maïs nécessaire?

**M. Keith Currie:** C'est ce dont je parlais. Non seulement avons-nous besoin immédiatement d'aide, mais nous en aurons besoin à

long terme, pour ce que nous faisons. Chaque exploitation agricole prend une décision indépendante sur ce qu'elle produira cette année. Beaucoup d'agriculteurs choisissent de baisser le régime, et même si les répercussions immédiates ne touchent pas les grains ou les oléagineux, ils prévoient, en raison de l'incertitude, de n'en pas semer autant cette année. Effectivement, il y aura des répercussions.

**Mme Lianne Rood:** Merci.

**La présidente:** Merci.

Madame Lambropoulos, vous disposez de cinq minutes.

**Mme Emmanuella Lambropoulos (Saint-Laurent, Lib.):** Merci.

Je questionnerai d'abord l'Association des transformateurs laitiers du Canada, principalement parce que, au Québec, c'est une industrie très importante et que ma circonscription en compte quelques établissements comme Saputo, Agropur, etc.

J'avais lu quelques-unes de vos déclarations sur la COVID-19 et j'ai écouté vos observations d'aujourd'hui sur les répercussions subies par les laiteries. Pourriez-vous décrire ces fluctuations et expliquer comment elles ont frappé votre secteur? Vous avez dit que la subvention salariale ne s'applique pas nécessairement à vous, puisque vous n'avez pas perdu 30 % de vos revenus. Mais elle s'y appliquerait si le taux était légèrement inférieur.

**M. Dominique Benoit:** Oui, je peux certainement répondre à votre question. Et bonjour. C'est un plaisir de vous revoir.

La situation des transformateurs laitiers est la suivante. Nous avons perdu une partie très importante de notre marché, soit les services alimentaires, car ils ont essentiellement disparu. La croissance brute des ventes au détail ne nous a pas permis de compenser entièrement cette perte, et à cause de cela, les transformateurs perdent des ventes. Leur assortiment de produits est différent, en plus, mais il ne fait aucun doute que leurs coûts de fonctionnement sont nettement supérieurs.

Je dirais que grâce aux transformateurs et à nos travailleurs, nous avons été en mesure de maintenir l'approvisionnement du marché et de nourrir les Canadiens, et nous sommes vraiment fiers de cela. Cependant, la réalité, c'est que nous faisons face à une baisse des ventes et à une augmentation des coûts, et aucun des programmes qui ont été mis en place pour contrer les effets de la COVID n'est adapté à notre situation.

Ce que nous demandons, ce sont des changements aux programmes actuels qui serviraient à soutenir notre industrie, car en ce moment, la viabilité financière de nos entreprises est compromise. De plus, quand vous tenez compte de l'environnement commercial dans lequel nous évoluons déjà et qui empire avec l'avènement de l'ACEUM, nous nous retrouvons dans une situation difficile et nous avons besoin d'aide maintenant.

**Mme Emmanuella Lambropoulos:** Merci beaucoup.

Vous êtes dans ma circonscription, et je n'ai reçu aucun commentaire de votre part ni d'aucune entreprise de transformation laitière. Je vous encourage à communiquer avec vos députés. C'est notre rôle. Nous voulons nous assurer de transmettre les commentaires au gouvernement quand de tels programmes sont mis en place si rapidement.

De toute évidence, il a fallu que nous nous adaptions très rapidement à la situation de la COVID-19. Nous avons essayé d'aider le plus grand nombre de personnes possibles, le plus rapidement possible, mais il est important d'entendre vos commentaires pour modifier les programmes afin qu'ils correspondent mieux à vos besoins. Je vous remercie donc de vos commentaires.

Je vais maintenant m'adresser à la Fédération canadienne de l'agriculture. Vous avez dit qu'il y a de nombreuses choses que nous pouvons faire en tant que gouvernement pour aider votre industrie. Si nous devons apporter des changements aujourd'hui pour nous assurer de garantir un approvisionnement alimentaire national abordable, quels seraient ces changements?

• (1920)

**M. Keith Currie:** Je suis désolé. Est-ce que c'est à moi que vous posez cette question? Il y a eu une coupure.

**Mme Emmanuela Lambropoulos:** J'ai oublié de changer la langue à l'écran. Je suis désolée.

Oui, ma question s'adressait à vous. En gros, si nous pouvions adopter dès demain des changements aux programmes qui sont offerts, lesquels recommanderiez-vous de modifier immédiatement pour aider votre industrie?

**M. Keith Currie:** Nous préconiserions des changements au programme Agri-stabilité, certainement l'augmentation du niveau de la marge de référence, mais cela ne représenterait pas une adaptation suffisante et ne serait pas assez rapide. Il faudrait que cela fasse partie d'un ensemble de mesures que nous souhaitons. Nous demandons depuis un moment un investissement direct correspondant à 5 % des ventes nettes annuelles de 2018 dans les comptes Agri-investissement. Une telle mesure donnerait aux gens l'argent nécessaire pour leur permettre de maintenir leurs opérations et de continuer.

Il faut assurément des investissements dans l'ensemble de la chaîne de valeur. Si la transformation se porte bien, il en ira de même pour notre secteur. Les arriérés que nous voyons en ce moment dans la transformation confirment qu'il faut des investissements, et ce, également dans notre système de distribution. Je crois que le représentant de Morton a souligné que c'est important pour nous également.

C'est une façon à niveaux multiples d'aborder l'investissement dans l'industrie de manière à garantir qu'elle se porte bien.

**M. Scott Ross (directeur exécutif adjoint, Fédération canadienne de l'agriculture):** J'ajouterais au commentaire de M. Currie que...

**La présidente:** Merci beaucoup. Malheureusement, c'est tout le temps...

**M. Scott Ross:** ... que l'un des principaux éléments que la FCA a donnés comme préoccupation est la nécessité d'un financement immédiat de 2,6 milliards de dollars. Cela couvrirait toute une série de...

**La présidente:** Monsieur Ross, je vous remercie.

C'est maintenant au tour de Sébastien Lemire, qui a deux minutes et demie.

[Français]

**M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ):** Je suis Yves Perron et je prendrai la parole.

J'aimerais poser une question à M. Froment ou à M. Benoit. Il a été mentionné tantôt qu'il y avait eu des promesses verbales avant l'entrée en vigueur de l'ACEUM. Si je comprends bien, elles n'ont pas été respectées.

Des promesses qui ont été faites avant la signature de l'Accord de partenariat transpacifique et avant la signature du traité conclu avec l'Europe n'ont pas été respectées non plus. Je pense que les membres du Comité sont tous d'accord pour dire qu'il est grand temps que vous obteniez quelque chose.

Tantôt, vous avez mentionné que la distribution des contingents d'importation pourrait amortir le choc. Ce sont des droits visant l'importation de produits qui sont exemptés de droits d'importation, parce que ce sont des produits qui doivent être importés dans le cadre du traité.

Si vous n'obtenez pas un fort pourcentage de ces contingents, quelle en sera la conséquence? Quel en sera l'effet néfaste sur le marché?

**M. Gilles Froment:** Monsieur Perron, nous en avons vu l'effet à la suite de la signature de l'accord conclu avec l'Europe, qui a permis d'attribuer la moitié des contingents aux détaillants et aux distributeurs; nous avons donc perdu la moitié des contingents, comme nous l'avons dit.

De plus, nos marges ont aussi été touchées, parce que cela a déplacé des produits canadiens et québécois qui sont mis sur les tablettes. Ce que nous voulons, c'est importer les produits dont nous avons besoin et qui complètent notre offre de produits qui sont faits ici, au Québec ou au Canada. Si nous n'obtenons pas cela, nos entreprises sont évidemment exposées à un risque, parce qu'il est possible d'importer des produits qui viennent complètement déplacer des produits que nous fabriquons déjà au Canada.

**M. Yves Perron:** Si je comprends bien, les produits qui seraient importés par les transformateurs seraient complémentaires. Ainsi, le fait de donner les contingents d'importation aux transformateurs aide non seulement les transformateurs, mais aussi les producteurs.

J'aimerais aussi avoir vos commentaires sur les compensations découlant des ententes antérieures et qui avaient été chiffrées.

Comment expliquez-vous le fait qu'on ne vous verse pas ces compensations maintenant? Il me semble que c'est un bon moment pour injecter de l'argent dans les entreprises qui ont des difficultés.

**M. Gilles Froment:** C'est une bonne question.

Nous sommes toujours en attente. Nous espérons que ce sera le cas. Les producteurs en ont eu une part dans le cadre de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste, ou PTPGP. Nous attendons, mais nous avons bon espoir que cela arrivera très bientôt.

**La présidente:** Merci beaucoup, monsieur Froment.

[Traduction]

Nous passons maintenant à M. Masse. Vous avez deux minutes et demie.

**M. Brian Masse:** Merci, madame la présidente.

Monsieur Currie, je crois que c'est vous qui avez donné l'exemple d'une personne qui paie de sa poche, en quelque sorte, pour la transformation d'animaux. Je crois que vous parliez d'un producteur de porc. Dans quelle mesure les usines de transformation sont-elles sous-utilisées en ce moment?



D'où je viens, dans le secteur de l'automobile, vous ajoutez simplement un autre quart de travail. Dans certaines usines, vous avez deux ou trois quarts de travail. Il est un peu surprenant d'entendre que la capacité est là, mais qu'il n'y a tout simplement pas d'argent pour l'utiliser. Pourriez-vous nous éclairer un peu à ce sujet?

• (1925)

**M. Keith Currie:** C'est plus compliqué que de simplement ajouter un autre quart de travail à l'usine de transformation et de continuer à fonctionner. Les transformateurs ont de sérieux problèmes d'absentéisme. De nombreuses personnes ne se présentent pas au travail parce qu'elles sont malades ou qu'elles ont peur de contracter la maladie si elles vont travailler. C'est donc un problème qu'ils ont.

Dans le cas que vous avez mentionné, le producteur a été en mesure de rassembler un effectif suffisant, un samedi, pour la transformation des porcs. Cependant, le problème avec l'ajout de quarts de travail, c'est qu'il y a, pour ces installations, des règles d'inspection très strictes. Les appareils sont nettoyés et désinfectés entre les quarts de travail, et ainsi de suite. C'est plus compliqué que de simplement ajouter des quarts de travail pour augmenter la capacité. Il y a, en particulier pour la salubrité des aliments, des règles strictes à suivre qui portent surtout sur le nettoyage de l'équipement.

**M. Brian Masse:** Bien sûr, et je ne voulais pas donner l'impression que c'est si facile pour le secteur de l'automobile non plus. Les mêmes normes ISO et autres s'appliquent.

Est-ce qu'il y a en ce moment une sous-utilisation de la transformation? Avec les bonnes mesures incitatives, et compte tenu des problèmes d'effectifs que vous avez décrits ainsi que des problèmes de formation, en conséquence des heures non travaillées entre autres, dans quelle mesure y a-t-il sous-utilisation des installations de transformation?

Je cherche à voir la période de temps que nous avons. Est-ce qu'il est possible d'augmenter la transformation plutôt que de détruire les animaux? C'est ce que je cherche à savoir.

**M. Keith Currie:** Il n'est pas facile de former rapidement des gens pour le fonctionnement d'une installation de transformation. Je sais que des transformateurs seraient prêts à le faire si le temps le permettait, mais ce n'est pas une solution simple.

Nous avons besoin d'une augmentation de la transformation en général dans l'Est du Canada. La transformation fait cruellement défaut.

**La présidente:** Merci beaucoup.

Le tour suivant va à la députée Gray. Vous avez cinq minutes.

**Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC):** Merci, madame la présidente, et merci à tous de votre présence.

Ma première question s'adresse à la Canadian Cattlemen's Association.

Monsieur Lowe, je suis sûre que vous savez que l'uniformisation fédérale-provinciale de l'inspection des viandes, dans les abattoirs, doit être réalisée d'ici la fin de 2020, conformément à l'accord de libre-échange. L'une des préoccupations que j'ai entendues porte sur le coût élevé de l'inscription des abattoirs de transformation de la viande en vue de l'exportation interprovinciale et sur le temps requis à cette fin. Mes recherches m'ont permis de constater que c'est une préoccupation que votre organisation soulève depuis un certain temps.

Premièrement, est-ce qu'il s'agit d'une préoccupation importante pour vos membres?

Deuxièmement, dans cette veine, compte tenu des préoccupations possibles qui existent maintenant au sujet de la capacité de production nationale et des chaînes d'approvisionnement, est-ce que la prise de mesures pour accélérer la réconciliation serait avantageuse pour vos membres, concernant la circulation de produits entre les provinces en ce moment?

**Mme Fawn Jackson:** Monsieur Lowe, voulez-vous répondre à cela?

**M. Bob Lowe:** J'attendais que vous vous lanciez.

Si nous pouvons en venir au point où les inspections fédérales et provinciales sont les mêmes, cela aiderait bien sûr énormément. On pourrait transformer plus de bœuf dans de plus petites usines, et ce bœuf pourrait être exporté dans d'autres provinces ou à l'étranger. C'est une chose dont je parle depuis probablement au moins 15 ans, et je ne sais pas où on en est. Cependant, s'il était possible d'accélérer cette mesure, ce ne pourrait qu'être bon.

Madame Jackson, voulez-vous ajouter quelque chose?

**Mme Fawn Jackson:** Nous recommandons un fonds de développement des exportations qui aiderait pour certains des investissements qui doivent être faits, comme le disait le député Masse précédemment, afin qu'il soit possible d'améliorer les capacités de certaines installations de transformation. Pour nous, en ce moment, toutes les options de solutions sont étudiées, mais ce que nous souhaitons assurément dans l'immédiat, ce sont les trois solutions que nous avons énoncées précédemment.

• (1930)

**Mme Tracy Gray:** Merci.

Dans le cadre de ces efforts, si je comprends bien, sur son site Web qui porte sur son Accord de libre-échange canadien, le gouvernement a récemment déclaré que la résolution des problèmes de commerce interprovincial énoncée dans le plan 2019-2020 pourrait être retardée, y compris pour ce qui concerne les abattoirs. Est-ce que le gouvernement fédéral est demeuré constamment en contact avec vous concernant l'enjeu particulier du report?

**Mme Fawn Jackson:** Je ne le sais pas pour cette question particulière. Je pourrais obtenir la réponse pour vous, mais je sais qu'il y a en ce moment du travail qui se fait sur la réglementation visant le commerce international de la viande.

**Mme Tracy Gray:** Je vous remercie de votre réponse. Il semble qu'ils reportent cela à cause de la COVID.

J'ai des questions au sujet des marchés fermiers. Partout dans l'Ontario, d'où je viens, en Colombie-Britannique, les marchés fermiers jouent un rôle vraiment important pour nos producteurs qui y vendent leurs produits, et c'est vraiment important, en particulier pour nos petites fermes. De nombreux marchés fermiers se sont mis à passer à la vente en ligne, et certains marchés vont ouvrir, mais leur capacité sera limitée. Bien des gens s'inquiètent de la capacité de se tirer d'affaire des petits producteurs.

Je vais poser ma question à la Canadian Cattlemen's Association et à l'Association des transformateurs laitiers du Canada. Est-ce que vos producteurs ont exprimé des préoccupations sur leur capacité d'offrir leurs produits dans les marchés fermiers cette année? Quelles sont ces préoccupations?

**Mme Fawn Jackson:** Je n'ai rien entendu de tel.

Allez-y, monsieur Lowe.

**M. Bob Lowe:** Je crois que nous allons dire la même chose. Je n'ai rien entendu de précis à cet égard, alors je ne peux pas vraiment répondre à cela.

**Mme Fawn Jackson:** Je dirais que nos difficultés relatives à la transformation sont plutôt liées aux grandes installations. Je n'ai donc rien entendu de ce côté.

**Mme Tracy Gray:** Est-ce que d'autres témoins qui sont avec nous aujourd'hui auraient des observations à ce sujet avant que je passe à autre chose?

**M. Keith Currie:** La régie des marchés fermiers relève des provinces. Donc, selon votre province, les marchés pourraient être ouverts ou pas. S'ils ne sont pas ouverts, c'est manifestement un problème, mais certaines provinces essaient de faciliter l'accès aux marchés fermiers pour que les fermiers puissent y vendre leurs produits.

**Mme Tracy Gray:** Je vous remercie.

J'ai une petite question pour la Fédération canadienne de l'agriculture. À cause des préoccupations relatives aux chaînes d'approvisionnement internationales et au coût croissant de l'importation d'aliments, est-ce que vous recommanderiez que le gouvernement fédéral prenne davantage de mesures pour favoriser l'augmentation de la production intérieure et promouvoir les producteurs agricoles locaux ici au Canada?

**M. Keith Currie:** Nous pouvons augmenter la production, mais il faut que la transformation suive. Nous pouvons produire les produits, mais il faut qu'ils soient transformés. La valeur de nos produits, c'est la valeur ajoutée, alors augmentons la transformation.

**La présidente:** Merci beaucoup.

Notre intervenant suivant est le député Jowhari.

Vous avez cinq minutes.

**M. Majid Jowhari (Richmond Hill, Lib.):** Merci, madame la présidente.

Merci à nos témoins.

Madame la présidente, je vais partager mon temps avec le député Longfield.

J'ai une question pour Morton Food Service.

Monsieur Calcott, vous avez dit que vous offrez environ 6 500 produits alimentaires différents et que vous avez un stock d'une valeur de 1 million de dollars ou de 4 millions de dollars — je ne sais plus. Vous avez fait un important investissement dans l'infrastructure afin de vous assurer d'être capable de maintenir la qualité de ces aliments quand ils sont distribués. Vous avez aussi parlé de changer votre entreprise et vous avez parlé de commerce électronique. Pouvez-vous expliquer rapidement ce qui est particulier aux aliments préparés pour les restaurants — les services alimentaires —, qui fait que vous ne pouvez pas rediriger ces aliments vers les détaillants? Si c'était possible, qu'est-ce qui empêcherait cela?

**M. Robert Calcott:** L'un des principaux freins est la taille des emballages de nos aliments. Ce sont de très gros emballages. Par exemple, quand vous avez une caisse de 50 livres d'ailes de poulet, il n'est pas très facile de rediriger cela vers un établissement de vente au détail. Nous examinons les produits dans une perspective de commerce électronique afin que le consommateur puisse facile-

ment les apporter à la maison. On peut dire que Costco a déjà en quelque sorte créé un marché pour cela quand il nous a amenés à faire nos achats en grande quantité. D'une certaine façon, cela permet notre intégration dans ce marché qui nous aidera peut-être à aller chercher un petit pourcentage de notre perte. Il va falloir beaucoup plus que cela pour que nous puissions revenir à la normale.

J'espère que cela répond à votre question.

**M. Majid Jowhari:** Oui. Donc, en gros, c'est la taille des emballages qui représente un frein pour les détaillants, parce qu'il faudrait qu'ils déballent les produits.

• (1935)

**M. Robert Calcott:** Eh bien, s'ils ne peuvent pas facilement déballer... Il n'y a pas d'étiquetage sur une grande partie de nos produits à l'interne. Les restaurants n'ont pas besoin d'avoir cet étiquetage. Sur une caisse de six fois deux kilogrammes de pommes de terre frites, ils n'ont pas besoin de l'étiquetage qui est requis pour un établissement de vente au détail. Ils ont l'habitude d'acheter de grandes quantités. C'est ainsi qu'ils obtiennent des rabais, et c'est préférable pour eux de ce point de vue.

Notre partie du secteur de la distribution alimentaire est manifestement un peu à part, par rapport au commerce de détail.

**M. Majid Jowhari:** C'est une excellente explication. Je vous remercie.

Monsieur Longfield, c'est à vous.

**M. Lloyd Longfield:** Merci.

Je vais adresser ma question à M. Horne. Nous travaillons ensemble à l'offre et à la demande dans notre région de l'Ontario. Nous avons aussi travaillé au centre de recherche sur le bœuf. Je travaillais avec le député conservateur Alex Ruff, qui compte de nombreux éleveurs dans sa circonscription. Nous avons une usine de transformation Cargill dans notre région. La coordination des efforts entre les partis et au sein des gouvernements est cruciale.

Pendant que je posais des questions, j'en suis venu à éprouver de la frustration parce qu'il ne semble pas y avoir le même degré de coordination entre le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral, et que c'est une question à laquelle nous devons nous attaquer. Avez-vous des commentaires à ce sujet? Est-ce que vous travaillez avec le gouvernement de l'Ontario à essayer de combler ces lacunes?

**M. Richard Horne:** Je vous remercie de votre question, monsieur Longfield.

Oui, tout à fait, nous travaillons avec la chaîne d'approvisionnement en Ontario et avec notre ministère provincial et notre ministre, et il en va de même avec mes homologues dans les autres provinces. Oui, il est frustrant de constater qu'il semble y avoir une chasse aux coupables entre les ordres de gouvernement, mais je crois que notre réponse à cela est que dans le secteur de la production bovine, nous avons exprimé très clairement les besoins de nos producteurs à l'échelle du pays. Mes homologues des autres provinces échangent avec la Canadian Cattlemen's Association sur l'approche qu'il nous faut. Donc, les aspects politiques de ce qui est requis retardent la prise des mesures nécessaires pour soutenir les producteurs primaires et le reste de la chaîne d'approvisionnement.

J'inviterais nos collègues des deux ordres de gouvernement à revenir à la table et à travailler ensemble, car je suis d'accord avec vous au sujet de la coordination. Elle est absolument essentielle, et nous voyons beaucoup de retard et de confusion. Je ne crois pas qu'il y ait de la confusion du côté de la production bovine. Nous avons exprimé très clairement nos demandes quant à ce qu'il nous faut et à ce que nous voulons.

**M. Lloyd Longfield:** Très bien.

Je vais peut-être aussi m'adresser à M. Lowe. Si je regarde ce qui s'est passé il y a quelques années avec l'écllosion de tuberculose, je constate que nous avons su réagir très rapidement. Qu'y a-t-il de différent cette fois-ci?

**M. Bob Lowe:** Je me suis moi-même posé la question. Il y a deux ans, lorsque j'étais vraiment au coeur de la question, nous avons très rapidement mis en branle le programme Agri-relance. Les choses se sont passées beaucoup plus vite, et j'ignore pourquoi.

**M. Lloyd Longfield:** Le programme Agri-relance est exécuté par la province.

**M. Bob Lowe:** Oui, c'est vrai.

**M. Lloyd Longfield:** Nous avons besoin que la province soit à la table.

Merci.

**La présidente:** Merci beaucoup.

C'est le député Patzer qui posera la prochaine série de questions. Vous avez cinq minutes.

**M. Jeremy Patzer:** Merci. Je vais partager mon temps avec la députée Rood.

La saison agricole de l'année dernière en est une que nous n'oublierons pas de sitôt. Je discutais vendredi dernier avec un de mes électeurs du nom de Dave, qui était dans sa moissonneuse-batteuse à essayer de terminer sa récolte avant de pouvoir commencer ses semis. Je m'adresse au représentant de la Fédération canadienne de l'agriculture: savez-vous combien d'acres de terres en culture au Canada n'ont pas été récoltés l'année dernière et ont dû être gérés cette année avant les semis?

**M. Keith Currie:** Je ne connais pas les chiffres exacts, mais je sais qu'il y en a beaucoup. Hier, j'ai planté du maïs à côté d'un champ qui doit encore être moissonné, une situation fort courante sur le terrain. J'ignore si M. Ross a des chiffres.

Monsieur Ross, connaissez-vous les chiffres?

**M. Scott Ross:** Je ne m'en rappelle pas spontanément. Je sais que la situation varie d'une région à l'autre dans une certaine mesure, et que beaucoup de cultures n'ont pas été récoltées l'année dernière dans la majeure partie de l'Ouest canadien. Je n'ai toutefois pas de chiffres exacts en ma possession. Je pourrai certainement vous les faire parvenir.

**M. Jeremy Patzer:** Ce serait bien; je vous en serais reconnaissant.

L'autre chose dont j'ai beaucoup entendu parler dernièrement est le problème des fournisseurs de viande canadiens et de l'approvisionnement en boeuf. Je me demande s'il y a des lacunes ou des sujets de préoccupation pour les chaînes d'approvisionnement des céréaliculteurs.

**M. Keith Currie:** Je n'en entends pas vraiment parler pour l'instant. Il y a plus de préoccupations à propos de choses comme l'étha-

nol qui n'est pas produit en raison du prix actuel de l'essence, ce qui entraînera une diminution de l'approvisionnement en drèches sèches de distillerie, qui constitue une source de protéines essentielle pour beaucoup d'aliments destinés au bétail. C'est certainement une inquiétude, mais je n'entends parler d'aucune autre lacune. Tout semble bien fonctionner et bien se dérouler en ce moment.

**M. Jeremy Patzer:** D'accord. C'est bien.

Allez-y.

**M. Richard Horne:** Je voulais simplement parler des drèches sèches de distillerie qui constitue un aliment en l'Ontario, plus précisément pour les producteurs de boeuf de l'Est du Canada. Le prix de ces produits a doublé depuis l'arrivée de la COVID. Depuis le 1<sup>er</sup> mars, le prix des drèches sèches de distillerie a doublé en Ontario, ce qui entraîne évidemment une augmentation majeure des coûts pour les exploitants de parc d'engraissement.

• (1940)

**M. Jeremy Patzer:** Oui, en effet.

Par ailleurs, y a-t-il eu une augmentation du gaspillage alimentaire dans le secteur céréalier ou de l'engraissement des bovins? Y a-t-il eu des problèmes à ce chapitre?

**M. Richard Horne:** Je ne peux évidemment pas parler au nom des céréaliculteurs ou de l'industrie de l'éthanol, mais les producteurs de bovins trouvent d'autres moyens de contrer les pénuries d'approvisionnement dans certains domaines, et collaborent avec des nutritionnistes pour combler l'écart à ce chapitre. Cela dit, ce n'est assurément pas une situation idéale puisque c'est plus cher.

**M. Jeremy Patzer:** Merci.

Madame Rood, allez-y.

**Mme Lianne Rood:** Merci.

Ma question s'adresse à M. Currie.

La Fédération canadienne de l'agriculture demande qu'un fonds d'urgence de 2,6 milliards de dollars soit débloqué immédiatement. Avez-vous eu des nouvelles du gouvernement fédéral à ce sujet?

**M. Keith Currie:** Jusqu'à présent, la seule réponse que nous ayons obtenue est que nous devons utiliser les programmes existants.

Nous avons travaillé avec nos secteurs agricoles à l'échelle nationale pour en arriver à ce chiffre. Il s'agit de la valeur totale du tort qui a été subi à ce jour. À vrai dire, ces chiffres remontent probablement à deux semaines, ce qui laisse entendre que nous avons besoin de plus d'argent. Cependant, nous n'avons pas vraiment reçu de réponse, en dehors du fait que nous devons avoir recours aux programmes déjà en place. Nous avons du mal à accepter cette réponse.

**M. Scott Ross:** Si vous me le permettez, j'aimerais simplement faire suite à la réponse de M. Currie et souligner que les demandes qui vous arrivent du secteur bovin, par exemple, sont le genre de programmes que nous avons pris en compte dans le calcul du chiffre.

Le fonds d'urgence de 2,6 milliards de dollars en question vise à garantir la disponibilité des fonds pour les programmes ciblés du secteur bovin dont nous discutons aujourd'hui, par exemple.

**Mme Lianne Rood:** Excellent.

Il y a quelques semaines, mes collègues et moi avons lancé un appel concernant un nouveau programme du gouvernement fédéral visant à jumeler des étudiants avec des emplois dans la chaîne d'approvisionnement du secteur agricole et agroalimentaire. Nous avons constaté des pénuries de main-d'œuvre attribuables à la COVID-19 puisque nous ne pouvons pas faire venir certains de nos travailleurs agricoles saisonniers. La proposition vise à jumeler des étudiants et des emplois en agriculture, au moyen d'un nouveau volet d'Emplois d'été Canada. Voilà qui leur permet d'acquérir une expérience formidable dans l'industrie et de profiter de nombreuses occasions.

Appuyez-vous cette proposition? Que constatez-vous sur le terrain en ce moment, sur le plan de la main-d'œuvre?

**M. Keith Currie:** Nous sommes tout à fait d'accord. Nous sommes en quête de main-d'œuvre. Nous avons 15 000 à 16 000 postes à combler dans les exploitations agricoles d'un bout à l'autre du Canada, même avec la totalité de la main-d'œuvre étrangère.

Nous demeurons toutefois prudents, car il n'est pas si simple de se rendre sur une ferme et de commencer à travailler. Je ne peux pas devenir comptable par ma seule volonté; j'ai besoin d'une formation. Il en va de même sur une exploitation agricole.

Il y a bel et bien des emplois manuels. Il y en a beaucoup sur le terrain. C'est pourquoi nous réjouissons de toute aide que les étudiants disponibles peuvent nous offrir.

**Mme Lianne Rood:** Merci.

**La présidente:** Je vous remercie infiniment.

Le prochain intervenant est le député Ehsassi. Vous avez cinq minutes.

**M. Ali Ehsassi (Willowdale, Lib.):** Merci, madame la présidente. Je vais partager mon temps de parole avec le député Longfield.

Je vous remercie infiniment de comparaître devant notre comité. Je vous ai tous écoutés, et j'ai l'impression que la transformation compte pour une très grande part du problème ici.

Les éleveurs de bovins de boucherie peuvent-ils me dire quelle proportion de la transformation du bœuf est effectuée au Canada, et, par conséquent, quelle part est réalisée au sud de la frontière?

**M. Bob Lowe:** Je ne peux pas vous donner de chiffres exacts. Il y a un pourcentage du bœuf qui est envoyé aux États-Unis. Au Canada, les deux principales usines, ou établissements de transformation, se trouvent en Alberta et comptent pour environ 70 % du bœuf transformé au Canada.

J'ignore le pourcentage réel de bœuf qui est envoyé aux États-Unis, mais il n'est pas très élevé.

**M. Ali Ehsassi:** Pour ce qui est de vos recommandations, je crois savoir que Mme Jackson parlait elle aussi de l'expansion des exportations. Quelles propositions pourrions-nous retenir afin d'accroître la capacité des établissements de transformation?

Je pose la question à tous les témoins.

**Mme Fawn Jackson:** Nous avons déjà recommandé un fonds de développement des exportations. C'est notamment parce que nous avons accès à un certain nombre de nouveaux marchés pour le bœuf canadien, et que nous voulons optimiser le potentiel de croissance économique.

Il se peut qu'un établissement de transformation doive investir dans un espace réfrigéré, dans la recherche ou encore dans le développement du marché. Si nous disposions d'un tel fonds pour garantir une partie de la croissance, nous pourrions optimiser la contribution du secteur bovin canadien à l'économie du pays.

• (1945)

**M. Ali Ehsassi:** Y a-t-il d'autres suggestions qui permettraient d'accroître immédiatement la capacité du secteur de la transformation?

**M. Keith Currie:** Je pense que le prochain obstacle réside du côté des employés. Nous devons faire en sorte que l'équipement de protection individuelle soit en place et que les établissements soient dotés de barrières de protection afin de préserver la capacité autant que possible à l'avenir. Le grand problème consiste à amener les gens à travailler dans ces établissements.

**M. Scott Ross:** En effet. Pour donner suite à vos propos, nous avons entendu à maintes reprises que le recrutement constitue un véritable défi dans l'environnement actuel. Il faut une incitation financière pour convaincre les Canadiens d'occuper ces emplois, ainsi qu'une aide pour couvrir les coûts associés à la formation. Voilà qui constituerait un investissement important dans le secteur de la transformation aussi.

**M. Ali Ehsassi:** Je vous remercie de votre réponse.

Je cède la parole au député Longfield.

**M. Lloyd Longfield:** Merci, monsieur Ehsassi. Vous n'aviez pas dit que vous alliez poser mes questions lorsque j'ai accepté de partager votre temps de parole.

**M. Ali Ehsassi:** Bonté divine!

**M. Lloyd Longfield:** La transformation est un volet important. Lorsque nous examinons l'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine, ou ESB, nous constatons qu'une grande partie de la transformation est allée aux États-Unis. À l'heure actuelle, beaucoup d'usines américaines ferment leurs portes. J'ai l'impression que si nous arrivions à accroître notre capacité, nous pourrions également miser sur certaines perspectives d'exportation. Vous avez dit que la main-d'œuvre est un des problèmes. Je sais que nous avons aidé l'usine Cargill, située à Guelph, à faire venir des travailleurs de l'étranger pour pourvoir des postes de bouchers. Nous avons des emplois spécialisés que nous avons du mal à doter. Il y a également des barrières interprovinciales.

J'aimerais aborder ce sujet. Je sais que nous parlons maintenant du volet financier, mais je tente d'aller au-delà de la COVID et d'aborder les occasions futures de développement des exportations. Que nous faudrait-il pour accroître notre capacité?

**Mme Fawn Jackson:** Je suppose qu'un des vestiges témoignant de l'ESB est un ensemble de règles qui obligent les établissements de transformation canadiens à retirer une plus grande quantité de ce qu'on appelle le « matériel à risque spécifié ».

L'année prochaine, nous espérons atteindre un « risque négligeable » à l'égard de l'ESB. Je pense que le moment est très bien choisi pour y réfléchir, car les investissements dans la transformation... Comme Keith Currie l'a mentionné plus tôt, la valeur ajoutée à l'économie canadienne proviendra d'une transformation accrue. Nous avons les exploitations agricoles; si nous nous occupons de la transformation, cela représentera une occasion en or.

**M. Lloyd Longfield:** La demande sera là, mais nous devons pouvoir la combler au moyen de l'offre, et les exploitants agricoles ont également besoin de notre aide pour y arriver.

Monsieur Currie, avez-vous quelque chose à ajouter?

**M. Keith Currie:** Non, je vais simplement poursuivre là où Mme Jackson s'est arrêtée. L'Est du Canada éprouve des difficultés depuis un certain temps déjà en raison de la capacité de transformation. Il faut donc également investir pour l'avenir afin de nous aider à nous remettre de la crise de la COVID-19.

**M. Lloyd Longfield:** Oui, je suis tout à fait d'accord. Merci.

Je vais céder les huit secondes qu'il me reste à la présidente.

[Français]

**La présidente:** Nous passons à notre prochain tour de questions.

Monsieur Lemire, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

**M. Sébastien Lemire:** Je cède mon temps de parole à M. Savard-Tremblay.

**M. Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):** Ma question s'adresse à nos amis les transformateurs du Québec.

Vous aviez une proposition qui était d'augmenter la capacité de crédit de la Commission canadienne du lait, ce qui aurait permis — et qui permettrait toujours — de jeter encore moins de produits. Pourriez-vous nous parler de cette proposition et nous dire pourquoi elle ne s'est pas concrétisée? Serait-il encore pertinent aujourd'hui de le faire?

**M. Gilles Froment:** Les motifs justifiant l'augmentation de la capacité de crédit de la Commission canadienne du lait étaient de permettre l'entreposage de plus de produits. C'est encore pertinent aujourd'hui. Selon ce que nous comprenons, le ministère des Finances est encore en train d'étudier cette question.

La situation a toutefois évolué ces dernières semaines. Alors qu'avant, nous avions des surplus de lait, nous avons maintenant atteint un certain équilibre. Il est extrêmement difficile de prévoir la situation pour les semaines à venir. Comme tous ceux et toutes celles qui sont ici, nous devons faire face à une très grande incertitude.

M. Benoit mentionnait le déséquilibre concernant les produits et la baisse de la demande à laquelle nous devons faire face dans les services alimentaires. Parce que le lait est un produit hautement périssable, nous ne pouvons pas attendre une semaine ou deux avant de le transformer. Nous devons le faire dans les heures qui suivent sa réception. Nous acceptons donc le plus possible tout le lait qui est produit et nous le transformons.

Par contre, une fois ce lait transformé, nous courons des risques à plus long terme parce que nous ne savons pas à quel moment nous allons écoulé ces stocks. Nous parlions tantôt des services alimentaires et des restaurants qui sont encore fermés. Nous ne savons pas quand ils vont rouvrir ni quelle va être la demande pour nos produits. L'incertitude est donc très grande pour les semaines à venir.

• (1950)

**M. Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Le fait qu'il y a maintenant un équilibre et qu'il n'y a plus de surplus rend-il la proposition caduque, ou celle-ci est-elle encore pertinente aujourd'hui?

**M. Gilles Froment:** Je pense que c'est encore pertinent, parce que cela peut nous donner une flexibilité supplémentaire alors que le climat d'incertitude persistera dans les mois qui viennent.

**M. Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Selon vous, pourquoi cela n'a-t-il pas été fait? Vous avez quand même fait cette proposition il y a un certain temps. Vous a-t-on donné les raisons pour lesquelles cela n'a pas été mis en vigueur immédiatement?

**M. Gilles Froment:** Selon ce que je comprends, c'est un processus réglementaire et cela demande un changement à la Loi sur la Commission canadienne du lait.

**M. Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Madame la présidente, combien de temps me reste-t-il?

**La présidente:** Il ne vous reste plus de temps pour ce tour de questions.

Le prochain intervenant est M. Massé.

[Traduction]

Vous avez deux minutes et demie.

**M. Brian Masse:** Merci, madame la présidente.

Je me trouve actuellement à trois kilomètres de Detroit, au Michigan, où plus de 1 000 personnes sont décédées de la COVID-19. L'État du Michigan compte quant à lui 4 000 décès et plus de 40 000 personnes atteintes du virus, de sorte que je m'inquiète un peu d'accroître la dépendance des activités.

J'aimerais approfondir le sujet avec M. Calcott, en ce qui concerne ses opérations. J'ai reçu de nombreuses plaintes de différentes entreprises qui ont immédiatement eu des problèmes de gestion des frontières à la traversée du pont Ambassadeur entre Windsor et Detroit, et à d'autres endroits. C'était lié à la possession de matériel approprié, d'équipement de protection, ainsi qu'à toute une série d'entraves. Par curiosité, avez-vous rencontré des obstacles dans le cadre de vos activités, et qu'avez-vous fait pour les surmonter?

Ce qui m'inquiète... Une partie du problème est attribuable à l'exagération du modèle de dépendance découlant de la COVID-19 pour l'ensemble de notre pays. Je sais que vous avez relevé une quarantaine d'exploitants de taille moyenne comme vous au Canada. Que s'est-il passé dans vos activités lorsque la situation a dégénéré en véritable pandémie?

**M. Robert Calcott:** Monsieur Masse, nous n'avons habituellement pas beaucoup de produits qui traversent la frontière. Nous nous approvisionnons au Canada auprès de fabricants ou d'importateurs canadiens et d'agriculteurs locaux, comme je l'ai mentionné, de sorte que ce volet ne nous a pas posé de difficulté particulière. Le problème, ce sont les grandes entreprises américaines dont j'ai parlé plus tôt, comme Sysco et Gordon Food Service, qui font passer beaucoup de produits par la frontière américaine. Elles seraient très heureuses de livrer les produits étrangers qu'elles font entrer au pays d'un océan à l'autre si rien n'est fait pour aider [Inaudible].

**M. Brian Masse:** Merci.

Je vais poursuivre très rapidement puisque je n'ai plus beaucoup de temps.

Je m'adresse encore une fois à M. Currie. J'ai ici un mémoire de Beef Farmers of Ontario, qui a deux grands objectifs. Je veux simplement avoir votre confirmation que vous êtes d'accord. Les représentants ont parlé des programmes de gestion des risques de l'entreprise et de la réponse à l'ESB pour les vaches d'engraissement et les vaches nourries. Appuyez-vous aussi ces solutions?

Je présume que c'est effectivement le cas, mais je ne voudrais pas soumettre cette hypothèse à l'ensemble du Comité en fin de compte.

**M. Keith Currie:** En effet, vous avez bien vu. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec M. Lowe et ses collègues. J'ai également collaboré avec M. Lipsett et M. Horne, de l'Ontario, de sorte que nous sommes d'accord avec eux aussi.

• (1955)

**M. Brian Masse:** Merci. Je sais que mon temps est écoulé.

Je remercie tous les témoins.

**La présidente:** Merci infiniment.

Nous avons maintenant terminé nos trois premiers tours. Puisqu'il ne reste qu'environ quatre minutes à la séance, nous allons en profiter pour remercier les témoins d'avoir pris le temps de comparaître et de nous présenter d'excellents témoignages.

[Français]

Nous vous remercions énormément de vos témoignages.

Je souhaite une belle soirée à tous.

[Traduction]

La séance est levée.

---









Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>